





## liste des groupes f.a.

**PROVINCE**  
**• GROUPES**  
**Aisne** : Anizy-le-Château — **Allier** : Moulins — **Ardèche** : Aubenas — **Bouches-du-Rhône** : Marseille — **Charente-Maritime** : Marennes/Rochefort — **Côte-d'Or** : Dijon — **Doubs** : Besançon — **Eure-et-Loire** : Chartres — **Finistère** : Brest — **Gard** : Groupe du Gard — **Haute-Garonne** : Toulouse — **Gironde** : Bordeaux (trois groupes) — **Ille-et-Vilaine** : Rennes — **Indre-et-Loire** : Tours — **Isère** : Bourgoin — **Loire** : Saint-Etienne — **Loiret** : Montargis — **Lot-et-Garonne** : Agen — **Maine-et-Loire** : Angers, Saumur — **Manche** : Cherbourg — **Moselle** : Metz — **Nord** : Lille (deux groupes), Dunkerque — **Oise** : Beauvais — **Orne** : Flers/La Ferté-Macé — **Pas-de-Calais** : Boulogne, Lens — **Pyrénées-Orientales** : Perpignan — **Seine-Maritime** : Dieppe, Le Havre, Rouen — **Somme** : Amiens — **Tarn-et-Garonne** : Montauban — **Var** : Groupe Région-toulonnaise — **Vendée** : Groupe libertaire de Vendée, La Roche-sur-Yon — **Vienne** : Poitiers — **Yonne** : Auxerre.

**• LIAISONS**  
**Alpes-Maritimes** : Nice, Grasse — **Ardèche** : Tournon — **Ardenes** : Charleville-Mézières — **Aveyron** : Sainte-Affrique, Millau — **Bouches-du-Rhône** : Aix-en-Provence, Arles — **Charente** : Angoulême — **Charente-Maritime** : Saintes — **Cher** : Vierzon — **Corse** : Ajaccio, Bastia, Porto Vecchio — **Côtes-du-Nord** : Saint-Brieuc — **Doubs** : Pontarlier — **Gironde** : Saint-Médard-en-Jalles — **Hérault** : Béziers — **Ille-et-Vilaine** : Saint-Malo — **Isère** : Grenoble — **Jura** : Roche-lez-Beaupré — **Loir-et-Cher** : Blois — **Mayenne** : Laval — **Morbihan** : liaison du Morbihan — **Nord** : Douai — **Oise** : Noyon — **Bas-Rhin** : liaison du Bas-Rhin — **Haute-Saône** : liaison de la Haute-Saône — **Savoie** : Chambéry — **Tarn** : Albi — **Var** : Hyères, La Seyne-sur-Mer, Carcès, Draguignan — **Vosges** : liaison des Vosges.

**RÉGION PARISIENNE**  
**• GROUPES**  
**Paris** : quinze groupes répartis dans les arrondissements suivants : 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>.  
**Banlieue** : **Seine-et-Marne** : Coulommiers, Chelles/Gagny/Neuilly-sur-Marne, Melun — **Yvelines** : Conflans-Sainte-Honorine, Versailles, Rambouillet — **Essonne** : Vallée de Chevreuse — **Hauts-de-Seine** : La Défense/Courbevoie/Nanterre/Puteaux, Villeneuve-la-Garenne/Saint-Ouen, Fresnes/Antony, Montrouge — **Seine-Saint-Denis** : Bobigny/Pantin/Aubervilliers, Sevran/Bondy — **Val-de-Marne** : Créteil — **Val-d'Oise** : Argenteuil/Colombes, Sarcelles.

## sommaire

**PAGE 1** : Editorial — **PAGE 2** : Informations des groupes — **PAGE 3, Société** : Rétrospective sociale et politique — **PAGE 4, Luttes** : Dominique Lestrat, Congrès du S.N.I., Sécurité sociale — **PAGE 5, Social** : Interview de cheminots, Sécurité sociale et étudiants — **PAGE 6, Antimilitarisme** : Procès Eric Hébert, Lettre ouverte — **PAGE 7, Antimilitarisme** : Action Eric Hébert, Bilan de la lutte des réfractaires, Soutien mode d'emploi, Nouvelles du front — **PAGE 8, Régions** : Corse — **PAGE 8, Dans le monde** : Journées culturelles de la C.N.T.-A.I.T. — **PAGE 9, Informations internationales** : Espagne, Grèce, Etats-Unis, Argentine — **PAGE 10, Régions** : Centre culturel libertaire illois, Crèche parentale — **PAGE 11, Expressions** : « Charlie hebdo » — **PAGE 12, Société** : Evolution de la bande F.M., Radio-Libertaire communique — **PAGE 13, Société** : S.I.D.A., Douanes — **PAGE 14, Expressions** : Les festivals folk et blues de l'été, Bérurier Noir, Léo Ferré, Programme R.-L. de l'été — **PAGE 15, Expressions** : Romans, polars, Notes de lecture — **PAGE 16, Société** : Crime raciste et justice, S.N.C.F., Centres de détention.

Rédaction-Administration : 145, rue Amélot, Paris 11<sup>e</sup>  
 Directeur de publication : Maurice Joyeux  
 Commission paritaire n°55 635  
 Imprimerie : Roto de Paris, 3, rue de l'Atlas, Paris 19<sup>e</sup>  
 Dépôt légal 44 149 — 1<sup>er</sup> trimestre 1977  
 Routage 205 — Publi Routage  
 Diffusion SAEM Transport Presse

Abonnez vous !

LE MONDE LIBERTAIRE

Rédaction-Administration  
 145, rue Amélot, 75011 Paris, tél. : (16) 1.48.05.34.08.

TARIF	France	Sous pli fermé	Etranger
3 mois, 13 n°	85 F	155 F	120 F
6 mois, 25 n°	155 F	290 F	230 F
1 an, 50 n°	300 F	570 F	420 F

Abonnement de soutien : 350 F Règlement à l'ordre de Publico

BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner au 145, rue Amélot, 75011 Paris (France).

Nom..... Prénom.....

N°..... Rue.....

Code postal..... Ville.....

A partir du n°.....(inclus) Pays.....

Abonnement  Réabonnement  Abonnement de soutien   
 Chèque postal  Chèque bancaire  Mandat-lettre   
 Règlement à joindre au bulletin  
 Pour tout changement d'adresse,  
 joindre la dernière bande et 4 F en timbres poste

## éditions

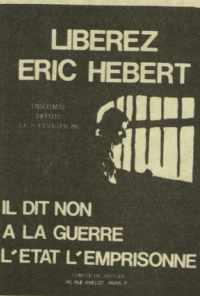
### • « ITINÉRAIRE »

La revue « Itinéraire, une vie, une pensée » vient de paraître. Cette nouvelle revue, faite par un groupe affilié de militants de la Fédération anarchiste, abordera tour à tour des sujets littéraires, philosophiques, scientifiques ou sociologiques au travers d'un itinéraire individuel.

Nous parlerons de « figures » du mouvement anarchiste bien sûr, mais nous sortirons de ce cadre pour parler d'hommes qui, nous semblent-il, ont par leurs écrits ou leurs actions participé à l'émancipation de l'humanité. Au sommaire du n° 1 « Durruti, de la révolte à la révolution » : des articles de Claudio Venza, Georges Host, Abel Paz, Georges Balkanski entre autres.

Diffusé par la librairie du Monde libertaire au prix de 30 F.

### • AFFICHE



L'affiche de soutien à Eric Hébert est de nouveau disponible (44 x 56). En vente : 5 francs l'unité. Pour des collages de soutien, cette affiche est gratuite.

## liste des permanences des groupes f.a.

### PROVINCE

#### • AISNE

**Groupe d'Anizy-le-Château** : permanences les lundis de 19 h à 20 h, salle communautaire du Moulin de Paris, Merlieux, 02000 Laon, tél. : (16) 23.80.17.09.

#### • ARDÈCHE

**Groupe d'Aubenas** : permanence de 10 h à 12 h, sur le marché d'Aubenas, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • BOUCHE-DU-RHÔNE

**Groupe de Marseille** : permanence le samedi de 14 h à 17 h, au 11, rue Saint-Vincent-de-Paul, 13004 Marseille (métro : Réformés ou Cinq-Avenues).

#### • CHARENTE-MARITIME

**Groupe « Michel-Bakounine »** : permanences tous les jeudis, de 20 h 30 à 21 h 30, Maison des syndicats, salle n°2, 2, rue de la Touche-Tréville, 17300 Rochefort.

#### • CÔTE-D'OR

**Groupe de Dijon** : permanences le mardi, de 18 h à 20 h, et le samedi de 15 h à 18 h au local La Mistouffle, 61, rue Jeannin, Dijon.

#### • CÔTES-DU-NORD

**Liaison de Saint-Brieuc** : permanences tous les samedis de 10 h à 11 h 30 au marché, face à la Poste, lors de la vente du « Monde libertaire ».

#### • DOUBS

**Groupe « Proudhon » de Besançon** : permanences tous les vendredis de 17 h à 18 h à son local : 77, rue Battant, Besançon.

#### • FINISTÈRE

**Groupe « Les Temps nouveaux » de Brest** : permanences et ventes du « Monde libertaire » tous les samedis matin de 11 h à 12 h au marché de Saint-Martin.

#### • HAUTE-GARONNE

**Groupe « Albert-Camus » de Toulouse** : permanences dans les locaux du G.E.A.C., au 1 bis, rue Gramat, le jeudi de 18 h à 20 h, et le dimanche de 10 h 30 à 12 h, à sa table de presse au marché Saint-Sernin.

#### • GIRONDE

**Groupes « Durruti » et « Pépin-Cadavre » de Bordeaux** : permanences tous les lundis, de 20 h à 21 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux. L'Athénée libertaire du Muguet tient ses permanences tous les samedis, de 15 h à 19 h, au 7, rue du Muguet, 33000 Bordeaux.

#### • HÉRAULT

**Groupe de Béziers** : permanence le vendredi de 15 h à 18 h sur les Allées, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • ILLE-ET-VILAINE

**Groupe de Rennes** : permanence le mardi à partir de 20 h, à la M.J.C. La Paillotte.

#### • INDRE-ET-LOIRE

**Groupe « Maurice-Fayoile » de Tours** : permanence le lundi (sauf pendant les vacances scolaires) de 11 h 30 à 15 h 30, dans le hall d'accueil de la faculté de Lettres, au cours de la tenue de la table de presse.

#### • LOIRE

**Groupe « Nestor-Makhno » de Saint-Etienne** : permanence le premier jeudi de chaque mois, à partir de 19 h 30, salle 15 bis C.N.T.-A.I.T./L.P., Bourse du Travail, cours Victor-Hugo, 42000 Saint-Etienne.

#### • LOIR-ET-CHER

**Liaison Blois** : permanence le jeudi de 18 h à 22 h, au 24, rue Jean-de-La-Fontaine, appt. 57, Blois (tél. : [16] 54.74.26.02).

#### • LOIRE-ATLANTIQUE

**Groupe de Nantes** : permanences les premiers et troisièmes lundis de chaque mois, de 18 h à 20 h, au 3, rue de l'Amiral-Duchaffault, Nantes.

#### • MAINE-ET-LOIRE

**Groupe d'Angers** : permanences les premiers et troisièmes vendredis de chaque mois, de 18 h à 19 h, au M.A.M.A., 8, rue de Buffon, Angers (à côté du Palais des Congrès).

#### • MANCHE

**Groupe de Cherbourg** : permanences tous les lundis de 18 h à 19 h, au G.R.E.L., 20, rue de l'Abbaye, à Cherbourg.

#### • NORD

**Groupe « Benoît-Broutchoux » de Lille** : permanences tous les mardis, de 19 h à 21 h, au Centre culturel libertaire, 1-2, rue du Pâge, 59800 Lille, métro Fives (répondeur téléphonique au [16] 20.47.62.65) ; les mercredis, de 12 h 30 à 13 h 30 à la faculté de Lettres ; les vendredis, de 17 h 30 à 18 h 30, devant la gare ; et les dimanches, de 11 h à 12 h 30, sur le marché de Wazemmes.

**Groupe « Humeurs noires » de Lille** : permanences tous les mardis, de 19 h à 20 h, à la Maison de la nature et de l'environnement, 23, rue Gosselet, 59000 Lille (M<sup>o</sup> République). Adresse postale : groupe F.A., c/o Bernard Leboeuf, B.P. 79, 59370 Mons-en-Barœuil.

#### • PYRÉNÉES-ORIENTALES

**Groupe « Puig-Antich » de Perpignan** : permanence tous les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 15 h à 19 h, au 2, rue Théodore-Guiter, 66000 Perpignan.

#### • SEINE-MARITIME

**Groupe « Jules-Durand » du Havre** : permanence chaque dimanche matin pendant la vente à la criée sur le marché d'Harfleury.

**Groupe de Rouen** : permanences tous les samedis, de 14 h à 16 h, au 24, rue de Crosnes, à Rouen. De plus, un répondeur enregistreur est à votre disposition au (16) 35.70.61.64.

#### • SOMME

**Groupe d'Amiens** : permanences et table de presse tous les jeudis, de 12 h 30 à 13 h 30, au restaurant universitaire « Le Bailly ».

#### • VAR

**Groupe « Région-toulonnaise »** : permanence le samedi, de 15 h 30 à 18 h, au Centre d'étude et de culture libertaire, cercle Jean-Rostand, rue Montébelli, Toulon.

#### • VENDEE

**Groupe libertaire de Vendée** : permanence le 3<sup>e</sup> vendredi du mois à la Bourse du Travail de La Roche-sur-Yon, à 21 h.

#### • VIENNE

**Groupe « Berkman » de Poitiers** : permanences tous les mercredis et les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> samedis du mois, de 15 h à 19 h, en son local : 6, rue des Flageolles, Poitiers.

## liste des permanences des groupes f.a.

### RÉGION PARISIENNE

#### PARIS

**Groupe « Louis-Bertho-Lepetit », Paris 1<sup>er</sup>** : permanence au Cercle Garcia-Lorca, 15, rue Gracieuse, 75005 Paris, chaque 1<sup>er</sup> lundi du mois.

**Groupe « Louise-Michel », Paris 18<sup>e</sup>** : permanence le samedi, de 16 h à 18 h, au 10, rue Robert-Planquette, 75018 Paris.

**Groupe « Voline », Paris 20<sup>e</sup>** : permanences les jeudis à 20 h 30, au 26, rue Piat, 75020 Paris.

#### BANLIEUE

##### • Seine-et-Marne

**Groupe « Sacco-et-Vanzetti »** : permanences tous les dimanches de 10 h à 12 h, au 1 bis, rue Emile, 77500 Chelles.

##### • Yvelines

**Liaison « Georges-Brassens » de Rambouillet** : permanences tous les samedis matin sur le marché de Rambouillet.

##### • Hauts-de-Seine

**Groupe Fresnes-Antony** : permanences le samedi de 10 h à 12 h et le dimanche, de 10 h à 13 h, au 34, rue de Fresnes, 92160 Antony, tél. : 46.68.48.58.

##### • Val-d'Oise

**Groupe « Kropotkine »** : permanence tous les dimanches matin au marché Héloïse, à Argenteuil.

**Groupe de Sarcelles** : permanences tous les premiers dimanches de chaque mois, de 11 h à 12 h, au marché de Lochères (à côté de la Poste)

Tout doit disparaître

(du vieux monde ?) !

Du 15 juin au 31 août, - 10%

sur les bandes dessinées

et le rayon littérature... Où ça ?

A la librairie du Monde libertaire, bien sûr !

Permanence du secrétariat aux relations intéressés :

le samedi, de 14 h 30 à 18 h,  
 145, rue Amélot, 75011 Paris (M<sup>o</sup> République)  
 Tél. : (16.1) 48.05.34.08.

DU 1<sup>er</sup> JUILLET AU 31 AOÛT INCLUS  
 LA LIBRAIRIE DU MONDE LIBERTAIRE  
 SERA OUVERTE DU MARDI AU SAMEDI  
 AUX HORAIRES HABITUELS (10 H A 19 H 30)



DÉCHIRURES

Rétrospective sociale et politique

Un peu plus d'un an après le retour de la droite aux affaires, et à moins d'un an des élections présidentielles de 1988, la situation politique française demeure fondamentalement bloquée. Ni la gauche ni la droite ne sont en effet, de par leurs divisions, en mesure de conquérir véritablement le pouvoir. Et l'hypothèse d'une recomposition politique, autour de l'axe centriste/social-démocrate, est toujours du domaine... de l'hypothèse.

Au plan économique et social, par contre, un « consensus de crise » s'est opéré, au sein de la quasi-totalité de la classe politique, à propos de « l'horizon indépassable du capitalisme ». Et désormais, on ne se chamaille plus que sur la manière de gérer. Bien évidemment, ce « consensus de crise » qui se réalise sur le dos des sans-grade du salariat et, plus globalement, sur celui de toutes les petites gens commence, ici et là, à susciter des réactions de révolte et de colère.

Reste à savoir si ces luttes (étudiants, cheminots, instituteurs, etc.), qui revêtent au grand jour la déchirure qui est en train de se produire — entre une classe politique, de plus en plus discréditée, et un mouvement social aculé —, sont le prélude à un affrontement de type révolutionnaire ou à une montée en puissance de la peste brune ? Et reste à savoir si les révolutionnaires, et parmi eux les anarchistes, vont être à même de faire pencher la balance de l'histoire du côté de l'espoir en un monde nouveau, débarrassé du danger de l'exploitation et de l'oppression de l'homme par l'homme ?

Le nouveau paysage politique français

A un peu moins d'un an des élections présidentielles de 1988, les états-majors politiques s'affairent à peaufiner l'image de marque de leur « poulailler », et à lui ouvrir des espaces lui permettant de « brouter » un maximum de voix chez le voisin. Ici et là, on se mobilise donc d'arrache-pied, pour faire la différence et avoir ainsi quelques chances d'emporter le morceau... celui de la magistrature suprême, clef de voûte du système politique français.

Pourtant, et cela se sent particulièrement à travers le foisonnement des luttes de clans et des ambitions personnelles, chacun sait plus ou moins que l'élection présidentielle, quelle que soit son issue, a peu de chance de résoudre la problématique de la dilution du pouvoir, qui s'est mise en place avec la cohabitation en 1986. C'est en effet une réalité incontournable aujourd'hui : aucun parti, aucune force politique n'est en situation de pouvoir diriger une majorité présidentielle en symbiose avec une majorité parlementaire.

S'en est fini de l'époque des grands rassemblements autour d'un homme charismatique, et de l'allégeance obligée de bataillons de godillots. Mars 1986 a démontré que la constitution de 1958 pouvait accoucher d'un pouvoir bicéphale, l'ancienne division bipolaire du champ politique a laissé place à une division multipolaire, où les fédéralités dominent. Cette division multipolaire du

champ politique français est, qu'on ne s'y trompe pas, relativement récente. Il y a quelques années encore, malgré leurs spécificités, la plupart des forces politiques se positionnaient toujours dans le cadre d'un affrontement sinon d'idées, du moins idéologique.

C'était le règne de l'opposition irréductible entre une gauche, portant haut le drapeau du changement social, et une droite arc-boutée sur la peur du changement. Et dans le cœur du peuple de gauche, comme dans celui de presque tous les mouvements sociaux, on se prenait à rêver tout haut, ou tout bas, du jour béni de la rencontre historique entre les maquisards de la lutte des classes, et les divisions blindées victorieuses du socialisme politique.

Hélas ! trois fois hélas ! dès les premiers jours de l'après-81, la grande armée de l'union de la gauche a littéralement imploré, au point qu'aujourd'hui le peuple de gauche se retrouve carrément orphelin. D'un côté, le mastodonte socialiste joue les grenouilles de la fable. De l'autre, le mouton communiste, tordu jusqu'au sang, tente de redevenir le grand méchant loup qu'il n'a jamais été. Et au bout du compte, plus personne ne croit actuellement à la crédibilité ou même seulement à l'existence d'une gauche.

Cette implosion de l'âme de la gauche, un homme au moins l'avait prévue. Prévue et souhaitée, et c'est pourquoi ce socialiste de la 25<sup>e</sup> heure, Mitterrand, s'est évertué, une fois l'hégémonie de son parti réalisée à gauche, à faire implorer la droite. Telle était en effet la seule solution pour que le P.S., à la faveur d'une recomposition politique des centristes et des socialistes dominée par ces derniers, soit le parti incontournable de la vie politique française. Là se situe l'explication de la mise au pied de l'extrême droite à l'étrier de la légitimation. Car l'extrême droite, une fois légitimée, empêche non seulement les droites d'être majoritaires à elles seules, mais constitue de plus une pomme de discorde permanente entre elles.

On l'aura donc compris, c'est sur l'explosion du champ politique traditionnel que Mitterrand a basé toute sa stratégie. Mais pour l'heure, s'il a bien réussi à faire éclater la gauche, et à déstabiliser la droite, il n'a pas pour autant réussi à mettre en place un nouvel axe politique dominant. Sans doute cela viendra-t-il un jour, mais en attendant la situation politique est complètement bloquée, et surtout le peuple de gauche et le mouvement social sont complètement orphelins de tout espoir de changement.

L'horizon indépassable du capitalisme

Si le paysage politique français est aujourd'hui dominé par un effondrement de l'espoir de changement, que la gauche a longtemps incarné, ce n'est nullement un hasard. En fait, cette gauche, et bien sûr en première ligne le P.S., n'a jamais vraiment pensé ni désiré changer profondément le système capitaliste.

On l'a vu sans surprise pendant cinq ans, et on le voit encore aujourd'hui, le P.S. s'est rallié avec armes et bagages à la « neces-

sité », pour cause de crise, de sauver les meubles. Et sauver les meubles cela ne signifie rien d'autre que d'accepter de gérer le système dominant, et sa logique d'exploitation et de domination d'une majorité par une minorité.

Aussi, entre le P.S. au pouvoir et Chirac aux affaires la différence n'est pas épaisse. Les uns et les autres, sous couvert de faire face à la « crise », se sont attachés à restructurer l'appareil productif au son acré de la rentabilité et de la restauration du profit. Les uns et les autres n'ont pas hésité à faire la peau à un certain nombre d'acquis sociaux (salaires, sécu, licenciement, droit de grève, flexibilité...). Et tous ont fait le forcing pour essayer de canaliser le mécontentement populaire dans les fondrières de l'irrationnel sécuritaire et xénophobe.

Bien sûr, par-delà ce consensus sur la nécessité de gérer le capitalisme pour sortir le pays de la crise, chacun s'efforce d'apporter une petite note qui lui est propre. Sous la gauche au pouvoir, les acquis sociaux étaient rognés en douceur. Les expulsés basques ou irakiens étaient peu nombreux. Les camps de rétention ne tournaient pas à plein régime... Mais, fondamentalement cela ne change pas grand-chose.

Fondamentalement, justement, l'ensemble ou presque de la classe politique se place dans la même logique gestionnaire du système capitaliste. Et chacun se place dans cette même logique, parce que tous considèrent que le capitalisme constitue désormais un horizon indépassable.

Cent fleurs de lutte pour un bouquet d'espoir

Cela va de soi, mais encore mieux en le disant, ce n'est pas parce que la classe politique proclame haut et fort que le capitalisme est indépassable, que la lutte des classes s'est pour autant retrouvée dans les poubelles de l'Histoire. Tout au contraire, plus le consensus s'instaure dans le champ politique, et plus elle semble retrouver une nouvelle jeunesse.

Ici ce sont les étudiants qui rejettent les valeurs inégalitaires du capitalisme, et qui se font les porte-drapeau du droit égal pour tous de suivre des études. Ici ce sont les cheminots qui refusent une austerité sauvage. Ailleurs ce sont les instituteurs qui renâclent devant leur assujettissement à une autorité hiérarchique caporalisée. Et ailleurs encore ce sont les jeunes qui dénoncent la montée du racisme, et qui brandissent l'étendard de la défense des droits de l'homme.

Bref, ici et là, et ça ne cesse de se développer, la grogne, le mécontentement et la révolte débouchent sur des conflits sociaux de plus en plus nombreux et sur une accélération de la lutte des classes. Le drame de toutes ces luttes, cependant, c'est qu'elles ne parviennent à s'inscrire dans une perspective de changement social global et restent ainsi tragiquement sans perspectives.

Certes, chacun est à même de constater qu'elles véhiculent des valeurs, sinon nouvelles du moins largement porteuses

d'espoirs. Cela faisait en effet bien longtemps que l'on avait vu une telle soif d'autonomie, un tel refus des récupérations et manipulations, politiques et syndicales. Cela faisait bien longtemps que l'on n'avait été bercé par la douce musique du désir féroce de démocratie directe avec assemblées générales souveraines et délégués mandataires, contrôlables et révocables à tout moment.

Mais à quoi bon tout cela si c'est pour tourner en rond dans les champs clos d'un système social considéré comme indépassable ! Des révoltes de gueux, fussent-elles bariolées de générosité, le vieux monde en a vu d'autres, soit il les digère en les vidant de leur substance, soit il les oriente vers un irrationnel politique à l'odeur forte de peste brune. Et là, ça pose problème au petit monde de la révolution. Car, il ne suffit pas de constater qu'une situation politique est bloquée ; il ne suffit pas de constater que des luttes se complaisent dans le parcellaire, pour cause d'absence complète de projet politique et social alternatif ; et il ne suffit pas de « s'inquiéter » d'une possible dérive néofasciste ou ultraréactionnaire.

Il serait en effet trop facile d'évacuer des questions de fond du genre : pourquoi la déchirure qui se produit aujourd'hui, entre une classe politique et syndicale, ne profite-t-elle pas à l'idée révolutionnaire ? Il serait trop facile d'éviter de s'interroger sur l'incapacité d'un projet, social et sociétaire, révolutionnaire à se greffer sur la révolte éclatée à l'infini de l'absence de perspectives !

Alors, camarades d'ici et d'ailleurs, va-t-on continuer encore longtemps à se contenter d'être spectateurs de l'Histoire et de notre propre histoire. De deux choses l'une : ou bien le capitalisme est effectivement indépassable, et cela signifie que le concept même de la révolution est périmé, et donc il importe de se reconvertir au plus vite ; ou bien tel n'est pas le cas et il convient de le démontrer, en affirmant un projet sociétaire qui soit crédible. Et de le démontrer en se donnant les moyens politiques et organisationnels de sa mise en œuvre.

Dur tout cela, car cela signifie regarder les choses et la vie dans le blanc des yeux, et ce en dehors des passages cloutés du préchi-précha de l'annoncement de slogans et de la guerre des boutons entre chapelles. Quasi-ment l'aventure, donc, que ce désir de voir les choses en face, pour cesser enfin de n'avoir en face de soi que des choses ! Mais pour quiconque désire vraiment changer ce monde, parce qu'il est tout bêtement devenu insupportable, n'est-ce pas la seule aventure qui vaille d'être tentée ?

J.-M. RAYNAUD



Pour le « Monde libertaire »

• Liste des souscriptions pour les mois de mai et juin :

- Roland JUSTINE : 50 F, Jean GUILBERT : 50 F, Jean LABARRE : 50 F, Sylvio LAURENT : 50 F, Publico : 155 F, Celedonio MARTINEZ : 50 F, Alban BERAUD : 200 F, Roger BROSSON : 50 F, Patrice SCHILLER : 50 F, Patrice LANOIS : 50 F, Claude HIREL : 50 F, Nicole TERRASSE : 50 F, Louis GUEIT : 50 F, Jacky BRUNEAU : 50 F, Pierre GAUDIN : 50 F, Alain DUTHILLEUL : 300 F, Laurent FLORES : 50 F, Philippe LANGLOIS : 50 F, Didier BROUSSOT : 50 F.

Total : 1 455 F.

• Prélèvements automatiques mensuels fin juin :

Total : 4 183 F.

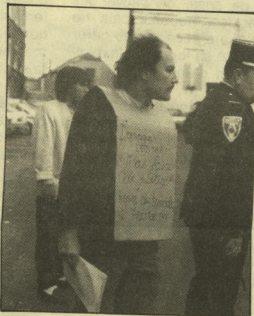
• Total des souscriptions : 5 638 F.  
Les administrateurs



**N**OUS aurions aimé pour ce dernier numéro du *Monde libertaire* avant les « grandes vacances » annoncer que Dominique Lestrat, ce militant anarchiste qui lutte depuis quatre ans contre l'autoritarisme d'un ancien militaire, devenu directeur d'hôpital psychiatrique, avait cessé sa grève de la faim. Il n'en est rien. La lutte continue.

L'administration est une machine lente à comprendre et la vieille « démocrateuse » qu'est devenue la France n'en finit pas de faire attendre son monde. En 1984, lors de la première grève de la faim de notre camarade, qui avait déjà pour but de dénoncer le comportement pour le moins particulier de M. Imbert, l'administration n'avait cédé qu'au bout de 43 jours.

Pour cette deuxième action, il fallait bien sûr lui faire payer un tri-



DOMINIQUE LESTRAT

## La mobilisation continue

but plus élevé. Au jour de rédaction de cet article, les 43 jours y sont. Il ne sera pas dit qu'il n'en coûte rien d'obtenir justice en France, mais c'est mal connaître la détermination de Dominique Lestrat... et le préfet commence à s'en rendre compte. Après l'avoir fait hospitaliser dans un service de l'hôpital de Laon au 35<sup>e</sup> jour de grève de la faim, il a tous les moyens de constater que Dominique ne lâchera pas. Les médecins réquisitionnés lui annoncent chaque jour que Dominique refuse toute alimentation et tous soins, et que son état se détériore. Il a perdu à ce jour 16 kg.

Le directeur de Prémontré refusant de revenir sur le licenciement du 13 mai 1987 et exigeant qu'on choisisse entre le « directeur de l'hôpital » et ce « marginal anarchiste », les autorités de tutelle ne peuvent donner raison à notre camarade sans désavouer ce haut dignitaire. Il leur faudra pourtant bien le faire si elles ne veulent pas avoir à justifier devant l'opinion publique la mort d'un gréviste de la faim dans ce pays de liberté et des droits de l'homme.

Ces derniers jours, une tentative pour faire arrêter cette grève eut lieu. Dominique vit débarquer dans sa chambre le directeur de l'hôpital de Laon, où il est actuellement hospitalisé, secondé par l'infirmier général et se vit proposer en échange de l'arrêt de son action un emploi dans cet établissement. Cette proposition était appuyée par le maire de Laon et par le préfet de l'Aisne. Inutile de dire que ce « poste de brancardier » fut refusé par notre camarade, qui continue d'exiger le respect de ses droits au travail et l'arrêt de l'acharnement de M. Imbert à son égard.

La mobilisation continue de plus belle, les télégrammes de soutien tombent de plus en plus nombreux

sur le bureau du préfet. Les sections syndicales (surtout C.G.T.) interviennent aussi dans ce sens, les unes après les autres. Une action a eu lieu lors de la séance de travail départemental pour les états généraux de la Sécurité sociale. Tout cela sème le trouble dans la région.

Coincés entre le risque d'être attaqués pour « atteinte à l'intégrité d'un individu contre son gré » et celui de « non-assistance de personne en danger », les médecins souhaitent un dénouement rapide car plus les jours passent et plus ils risquent d'être confrontés à cette question épineuse. Le ministère de la Justice a été saisi de l'affaire.

Bref l'administration ne peut plus se dérober. Le scandale de Prémontré revient à la une de l'actualité. Il lui faudra maintenant prendre des mesures énergiques et elles ne peuvent plus être autres qu'une condamnation des pratiques de M. Imbert. Conscient que Dominique ira jusqu'au bout, nous ne pouvons espérer que les autorités de tutelle (D.A.S.S., préfet et ministère) sauront prendre leurs responsabilités. Dominique aura 36 ans le jour de parution de ce *Monde libertaire*, ce n'est pas un âge pour mourir !

Gr. Anizy-le-Château

Pour se tenir informé : comité de soutien à Dominique Lestrat, Moulin de Paris, Marleux, 02000 Laon (tél. : 23.80.17.09).



### SÉCURITÉ SOCIALE

## Les états généraux

**L**A pagaille des états généraux décentralisés bat son plein. La première étape de ces états généraux sur la Sécurité sociale — phase préparative — fut consacrée à l'inventaire des problèmes et a conduit le comité des « Sages » (« experts » nommés par le gouvernement afin d'assurer le bon déroulement des états généraux) à présenter un rapport qui préconisait essentiellement un prélèvement sur les revenus imposables.

La seconde phase, qui débuta le 23 juin dans le Loir-et-Cher, rassembla au niveau départemental, les responsables d'associations, de syndicats, de mutuelles, de caisses ou d'établissements de soins, pour une audition qui laissait à chacun des représentants... cinq minutes pour exposer son approche du problème.

Le ton de ces consultations varie d'un département à un autre. Si les conversations sont plutôt de salons en ce qui concerne la famille, avec toutefois des accrochages relatifs aux conditions de ressources pour pouvoir bénéficier des prestations, il en va tout autrement pour les trois

autres commissions : maladie, vieillesse, fiancement.

Ce sont surtout les organisations syndicales qui font le spectacle, soit qu'elles mobilisent les salariés aux abords des préfectures (le plus souvent à l'initiative de la C.G.T.), soit qu'elles se retirent, avec éclat par une déclaration percutante, de cette pantomime : la C.G.T., la C.F.D.T. et la C.G.T.-F.O. se partagent alors le rôle en fonction des départements. Faits remarquables, non seulement les syndicats ne se retrouvent pas dans une démarche unitaire (une fois de plus), mais aucune organisation syndicale n'adopte nationalement ou même régionalement la même position quant à leur participation. Cela traduirait-il la difficulté pour les syndicats à se situer dans ce processus ? L'action syndicale s'appuie certainement plus sur une mobilisation — quoique limitée le plus souvent, mais n'oublions pas le 22 mars et le 23 mai — que sur une participation qui cautionne la politique inégalitaire et antisociale du gouvernement (1). Entre la politique de la chaise vide et la participation à ce

faux-semblant de consultation : une valse-hésitation au lieu d'un refus et d'une forte mobilisation.

Quelle issue pour ces états généraux ? Avant même qu'ils fussent commencés, le gouvernement s'asseyait sur les propositions des « Sages ». Pourquoi tiendrait-il plus compte des conclusions départementales ou nationales ? Le train des mesures Séguin (augmentation du ticket modérateur, du forfait hospitalier, des cotisations sociales, réduction du niveau des prestations...) ne s'arrêtera pas lors de la phase nationale, à la mi-octobre ; bien au contraire, sans réaction sociale d'ampleur, pour exiger le maintien et l'amélioration de la protection sociale et donc pour refuser tout démantèlement qui conduirait à un système à deux vitesses, un coup d'accélérateur risque d'ébranler davantage la Sécurité sociale.

L.N.

(1) Cinquante-cinq pour cent des salariés n'espèrent rien des états généraux (enquête I.P.S.O.S. mai 1987).

### SYNDICALISME

## Congrès du S.N.I.-P.E.G.C. (suite)

**L**E congrès du S.N.I.-P.E.G.C. (syndicat des instituteurs et profs de collège, affilié à la F.E.N. et très largement représentatif de la profession) vient de se tenir à Lille du 23 au 27 juin. A première vue, un congrès pour peu de chose. Pourtant, ne nous laissons pas aller à cette analyse trop succincte. Semblable à ces nouvelles qui paraissent s'embourber dans le quotidien, mais qui révèlent pourtant de profondes réflexions pour qui sait s'attarder sur les mots et lire entre les lignes, ce congrès fut riche en enseignements.

### Une année sans victoire

Les congressistes sont longuement revenus sur les luttes qui ont émaillé cette année scolaire, celles des instituteurs en particulier contre le décret sur les maîtres-directeurs. Des actions réussies certes, mais sans jamais que le syndicat national ne se donne les moyens de faire plier Monory. Pour la majorité socialisante du S.N.I.-P.E.G.C. (regroupée dans la tendance U.I.D.), il n'était pas possible de faire plus. Peut-être, mais comment être sûr de ce constat quand on a pas même essayé. Rappelons ici que l'Ecole Emancipée (E.E., tendance syndicaliste-révolutionnaire) avait souhaité après la retentissante manif du 11 février, regroupant près d'un tiers de la profession, un mot d'ordre de grève nationale pour 24 ou 48 heures avec partout réunions d'assemblées générales. Cette procédure aurait permis au grévistes eux-mêmes de se prononcer sur la grève reconductible. Nos majoritaires ont pris la responsabilité de ne jamais lancer aucun mot d'ordre de grève sur ce sujet aussi brûlant que celui des maîtres-directeurs. Lourde responsabilité !

Cette année, notre syndicat a connu une resyndicalisation (la première depuis 1970), mais ces désillusions semées qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Le S.N.I.-P.E.G.C. ne s'est-il pas coupé (définitivement ?) d'une nouvelle génération d'enseignants ? Cela est à craindre.

Le rapport de forces reste stable à l'intérieur du S.N.I.-P.E.G.C. : U.I.D., 59,97% des mandats ; U.E.A. (proche du P.C.F.), 30,34% ; E.E., 5,94%. L'U.I.D. pro-



gresse même légèrement, gagnant un siège au bureau national. Consternant pour le maire bilan présenté par les majoritaires, mais logique en fait : moins le S.N.I.-P.E.G.C. syndique, plus les U.I.D. se retrouvent entre eux. L'avenir s'annonce donc bien gris, la direction syndicale n'ayant aucune perspective véritable à proposer : son seul espoir, bien illusoire, une victoire de la gauche en 1988. D'où ce refrain sans cesse répété tout au long du congrès : « Mars 86 fut bien une rupture. Oui vraiment un gouvernement de gauche n'a rien à voir avec un gouvernement de droite ». En revenant sur mars 1986, l'U.I.D. prépare en fait la prochaine échéance électorale.

### Le rapport de forces interne

Mais l'essentiel fut bien l'abandon par l'U.I.D. de son projet « d'école fondamentale » (réunissant l'école et le collège dans un même tronc commun) pour un nouveau projet de « continuité éducative », allant de la maternelle au bac avec, à tous les niveaux, des enseignants de même statut, de même formation et de même niveau de recrutement. Bref, un pastiche du « corps unique » que l'E.E. a toujours prôné.

Le but ? Contrecarrer l'évolution actuelle de l'école qui renforce peu à peu la place du second degré (collège et lycée) et donc celle du S.N.E.S. dirigé par le courant U.E.A. L'enjeu : le pouvoir à l'intérieur de la F.E.N. Le congrès de la F.E.N. en février prochain sera la deuxième étape de ce processus. U.I.D. voudra alors imposer coûte que coûte (Pomateu, secrétaire général de la F.E.N., a déclaré : « ça passe ou ça casse ») ce projet scolaire à tous, même aux syndicats à direction U.E.A. C'est bien le syndicalisme unitaire enseignant qui risque de voler en éclats. Yannick Siombrou (successeur potentiel de Pomateu) a déclaré que « les structures syndicales ne résisteront pas aux quinze années à venir ». L'enjeu est d'importance, l'éclatement de ce dernier bastion de l'unité syndicale serait pour tout le syndicalisme une nouvelle défaite. Une de plus !

J.-M. BAVARD



# MOUVEMENT DES CHEMINOTS Les coordinations à la S.N.C.F. six mois après

— **Radio-Libertaire** : Il y avait donc cet hiver une coordination des agents de conduite et une autre coordination inter-catégorielle. Une initiative a été prise par les agents de conduite : les « Assises de la base », auxquelles vous étiez présents. Pouvez-vous nous en parler ?

— **Serge** : Tout d'abord, ces coordinations en tant que telles sont dissoutes, mais nous nous retrouvons encore pour en discuter. Les « Assises de la base » ont été en partie organisées par les agents de conduite de la Gare du Nord. C'était la volonté de se retrouver pour faire le point sur la lutte, qui avait été menée par plus de 200 cheminots représentant un peu toutes les fonctions. Il n'y avait pas que les agents de conduite. Ces assises étaient bien encadrées par la L.C.R. qui les impulsait au niveau politique.

— **R.L.** : Est-ce que tu associes sa présence en tant qu'organisation à celle qu'on a pu, je crois, ressentir au sein de la coordination des agents de conduite durant la grève, ou bien était-ce des gens extérieurs ?

— **S.** : Ce n'était pas des gens extérieurs. Dans les commissions qui se sont réunies, il y a eu des débats intéressants, puisque des gens comme nous ont pu venir discuter des suites du mouvement. Mais au sein de ces commissions, certaines choses étaient bien encadrées, des gens voulaient sortir avec des textes officiels afin d'entériner ces assises. En fait, la seule chose intéressante a été de se rencontrer pour se dire ce que chacun avait vécu. Il n'en est peut-être rien ressorti de structuré, mais cet échange était important. Cela n'empêche pas que certains soient venus avec des textes déjà écrits dans l'intention de les faire adopter.

— **Maurice** : Il faut aussi rappeler que les organisations syndicales de cheminots ont été invitées. Une seule fédération a répondu présent comme observateur, la C.F.D.T. Celle-ci a d'ailleurs écrit ensuite un article pour prendre ses distances sur certains points.

— **R.L.** : Pour mémoire, la C.F.D.T. a eu une attitude relativement neutre, voire favorable envers la coordination des agents de conduite, alors qu'elle était opposée à la coordination inter-catégorielle.

— **M.** : Il est remarquable que ce soient les anciens de la coordination des agents de conduite qui aient proposé ces assises. Ils ont tout orienté sur la nécessité d'une activité inter-catégorielle alors que, malgré nos démarches pendant la grève, ils avaient refusé de fusionner.

— **R.L.** : Je crois qu'à la fin de la grève, sans que ce soit une proposition officielle, ils en arrivaient à ce genre de position.

— **M.** : Oui, tout à fait. Là, l'objectif était de mettre en place une structure de rencontre et de débat avec des objectifs précis : une structure unitaire pour impulser une coordination inter-catégorielle dès le début d'une prochaine grève. Le seul hic, c'est que la coordination inter-catégorielle n'était pas invitée. On a donc participé aux différentes commissions et aux forums qui se sont tenus, mais sans prendre part au vote final sur cet objectif. On est intervenu pour les féliciter, sauf que dans le feu de l'action, l'union entre les deux coordinations n'avait pas eu lieu...

Le fait de décider entre eux qu'il y aura une seule coordination inter-catégorielle dans

Voici de larges extraits d'une émission de « Chroniques syndicales », du samedi 27 juin, consacrée à la S.N.C.F. Six mois après, Serge et Maurice, deux militants C.F.D.T. de l'ex-coordination inter-catégorielle sont revenus sur Radio-Libertaire pour dresser le bilan du mouvement cheminot de cet hiver, en parlant des assises qui se sont tenues récemment, ainsi que des sanctions qui ont touché les grévistes une fois le conflit terminé...

Le Comité de rédaction



l'avenir sans en discuter avec les autres participants, et sans aucune analyse commune sur l'absence d'une seule coordination pendant la grève, nous font émettre un certain nombre de doutes quant à l'avenir.

— **R.L.** : Si mes souvenirs sont exacts, la démarche de la coordination inter-catégorielle était de coordonner des comités de grève réellement représentatifs et de leur donner un moyen de communiquer entre eux. Or, dans l'avenir, cela pourrait devenir une coordination nationale déjà en place qui canalise dès le départ tout mouvement dans un sens qu'elle juge valable, mais à la place des travailleurs.

— **M.** : Exactement ! Il y a une certaine façon de prendre les problèmes à l'envers. Avant une quelconque coordination, il faut d'abord tout faire pour impulser des comités de grève, des assemblées générales décisionnelles avec un contrôle des travailleurs à la base de l'action. Si une coordination doit être créée, c'est seulement dans un deuxième temps.

Il y a eu à la fin du texte un amendement déterminant qui a été accepté, soulignant le fait qu'il ne s'agit absolument pas de poser un quelconque problème aux confédérations syndicales. Voilà donc un résumé du débat qui souligne ses limites, même si celui-ci a été important.

— **S.** : Ce seul texte qui a été voté, puisqu'il fallait sortir de ces assises avec quelque chose pour l'extérieur, a bel et bien mis la charrie avant les bœufs, si l'on peut dire !

— **R.L.** : Avez-vous évoqué les relations avec les autres catégories de travailleurs et les usagers, problème qui s'est posé pendant le conflit ?

— **M.** : Pour les relations sur l'extérieur, il y avait un problème de mise en place. Nous n'avions peut-être pas la capacité de bien le faire. Avec le recul, je pense qu'on a commis

ment, on ne peut pas dire que l'une d'entre elles ait dominé une quelconque forme d'action ou de mouvement.

— **R.L.** : Et face aux sanctions, quelles réactions avez-vous eu ?

— **S.** : Les sanctions sont bien différentes selon les endroits. Prises par des directeurs régionaux comme à Metz, elles ont été très dures vis-à-vis des grévistes des dépôts, où le mouvement avait été très important. Cela se traduit par des mutations disciplinaires, des mises à pied. Dans le même temps, Gare de Lyon, des mutations ont eu lieu, sans être liées directement à la grève. La direction y accusait d'anciens grévistes d'avoir effectué de fausses réservations, faisant ainsi l'amalgame entre sanctions disciplinaires et des « erreurs professionnelles »...

— **R.L.** : On a l'impression, en lisant la presse, de ne pas voir de réaction et de réponse collectives des cheminots face à ces sanctions ?

— **M.** : Il est évident que la direction a bien joué. En sanctionnant surtout des militants de la C.F.D.T., ce qui a fait tomber cette dernière dans un piège et permis à la C.G.T. de jouer son jeu. La C.F.D.T. a joué les victimes. Le problème, c'est que seule, la C.F.D.T. n'est pas capable de démarrer un mouvement de riposte à froid comme la C.G.T. peut se le permettre.

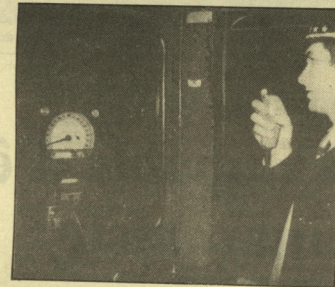
D'autre part, il y a eu une faible mobilisation, car par rapport à l'ampleur de la grève, les sanctions sont minimes. Il n'y a pas eu de révocations, mais des sanctions moyennes très inégalement réparties.

— **R.L.** : La direction de la S.N.C.F. a donc su coordonner sur le terrain diverses sanctions en s'adaptant aux réalités locales.

— **M.** : Dans l'état actuel des choses, la direction est tout de même prudente, ce qui est plutôt dans son intérêt...

— **R.L.** : On les comprend !

Propos retranscrits par Christophe



## UNIVERSITÉS

### Sécurité sociale et mutuelles

LORS des inscriptions administratives universitaires, qui ont lieu début juillet, on propose aux étudiants d'adhérer à la Sécurité sociale (environ 600 F pour un an), en plus du règlement des droits d'inscription, qui s'élèvent à 700 F. Or, la plupart des étudiants travailleront assez d'heures, pendant les vacances d'été (120 heures dans un mois ou 200 heures dans un trimestre), pour bénéficier de la Sécurité sociale, à laquelle ils cotiseront obligatoirement.

Ceux qui auront déjà payé les droits, lors des inscriptions universitaires, cotiseront en fait deux fois au lieu d'une. Il faudrait donc informer les (futurs) étudiants de la mauvaise foi du personnel administratif, qui laisse encore croire et souvent affirme que l'adhésion est obligatoire.

Cependant, si un étudiant annonce qu'il ne prend pas la Sécurité sociale étudiante, on lui demandera un justificatif (fiche de paye...) prouvant qu'il cotise déjà. Comment peut-il présenter un tel

document en juillet, alors qu'il n'a pas encore commencé à travailler ? Il n'y a qu'un seul recours : exiger de s'inscrire en septembre, ce qui pose évidemment des problèmes pour les étudiants de première année qui risquent de ne plus avoir de place...

Par ailleurs, on propose, à ceux qui prennent la Sécurité sociale étudiante, deux mutuelles au choix : la M.N.E.F. ou la S.M.E.R.E.P., chacune présentant trois services différents, les moins chers inférieurs à 100 F, le plus cher supérieur à 300 F. Prendre une de ces mutuelles au tarif le moins cher est une mauvaise opération, puisqu'elles ne proposent aucun service supplémentaire, par rapport à la Sécurité sociale. Seuls les tarifs les plus chers peuvent s'avérer intéressants. Il est important de savoir, d'autre part, qu'il faut souvent six mois pour qu'un remboursement soit effectué, et que la somme ne peut être virée directement sur un compte

L. A. (Paris X)





**A**INSI la justice, ou plutôt le gouvernement car il s'agit de magistrats couchés aux ordres (et même vautrés), a choisi d'infliger à notre compagnon Eric Hébert une peine exemplaire. Modèle à suivre pour ces cours dites spécialisées dans les affaires militaires, exemple pour les esprits libres... comme il y eut des fusillés du même nom. Quatorze mois de prison pour insoumission et refus d'obéissance ! Le verdict est tombé, sanctionnant non pas ces délits mais le crime de se proclamer et d'agir en anarchiste et en pacifiste. Prisonnier d'opinion, le terme n'a jamais été aussi juste.

#### Le déroulement du procès

Après le rappel des faits par le juge, Eric a pu revendiquer son insoumission et récuser le délit de refus d'obéissance (double délit). Il a signalé également les limites du statut d'objecteur et le fait qu'en tant qu'anarchiste il refuse tout à la fois de servir l'armée et l'Etat

(l'objection de conscience étant une forme du service national).

Les témoins, Maurice Laisant et Léo Champion, furent conformes à leur réputation, en développant leur opposition à la guerre et un humanisme généreux. Le premier a pu noter que Barbie, accusé de crime contre l'humanité (en fait de crime de guerre, si l'on considère que la guerre est un crime contre l'humanité), et les accusés du procès de Nuremberg invoquaient pour excuser leurs crimes l'obéissance aux ordres reçus. Les réponses des alliés avaient été de revendiquer le devoir de désobéissance. Eric Hébert ne suit-il pas ces recommandations,

pour ne pas être en situation de commettre des crimes de guerre ?

La substitut du procureur, victime de somnolence chronique, put se réveiller un court moment et, se passant d'argumentation, réclama l'application de la loi et une peine de 14 mois de prison. Sans troubler la digestion de cette brave femme, l'avocat d'Eric exerça ses talents en se livrant à une brillante plaidoirie, tant sur le plan juridique que politique.

Tout d'abord, à propos du refus d'obéissance, M<sup>e</sup> Seynave contesta la légalité du délit : incorporation irrégulière à Lille (au lieu de Valenciennes), action de la gendarmerie

dépassant son pouvoir de police judiciaire en remettant Eric aux autorités militaires (au lieu des autorités judiciaires, vieille habitude des T.P.F.A.), incohérence de la double infraction (Eric refuse l'autorité militaire, il ne peut donc que désobéir à un ordre de celle-ci), etc.

#### Appel à la réflexion

Réclamant pour ce délit la relaxe, il s'attaqua ensuite à l'insoumission : revendiquée par notre compagnon, il s'agit d'un procès d'opinion où un individu lance un appel à la réflexion. Réflexion portant sur le rôle de l'armée : défense du territoire (qu'on se souvienne de 1870 ou de la débâcle de 1940), défense des droits de l'homme (faut-il oublier l'Indochine et l'Algérie ?), brassage de population et d'idées (elle conduit plutôt à l'ennui, à l'alcoolisme, au racisme, etc.). Non l'armée défend d'autres intérêts, et il cita le cas de cet officier français qui fut sanctionné pendant la Première Guerre mondiale pour avoir bombardé les usines Krupp dans la Ruhr.

Toutes ces questions méritent d'être posées, pour éviter que des faits connus ne se reproduisent : fascisme, collaboration, génocide, guerres coloniales... Citant Claude Autant-Lara, M<sup>e</sup> Seynave questionna le tribunal : n'est-ce pas une action désintéressée, généreuse, courageuse... une preuve de bravoure civile, difficile à assumer que de refuser d'obéir ?

Ainsi se termina la plaidoirie de l'avocat de notre compagnon et la séance fut suspendue dans l'attente du jugement. Il ne fallut pas patienter bien longtemps pour apprendre

la condamnation : 14 mois de prison. Après le silence de la surprise, ce furent nos cris d'indignation et l'évacuation de la salle par un imposant service d'ordre. Aucune argumentation juridique, aucune réplique sur le fond : « délits constitués... application de la loi ». Tout était préparé, le procès ne fut qu'une formalité démocratique.

Le gouvernement a choisi de frapper, fort et net, un militant qui revendique son acte d'insoumission, un camarade connu du mouvement. Quelqu'un qui, pendant ses trois mois d'incarcération avant son jugement, a suscité diverses actions de solidarité, dont plusieurs personnalités et plus de 3 000 personnes ont réclamé par lettres ou pétitions la libération. Plus de 80 personnes (de Lille, Paris, Rouen et de tout le nord de la France) se sont déplacées pour ce procès. Mais il s'agissait de faire un exemple et, dans cette perspective, notre mobilisation a été trop faible, le rapport de forces insuffisant. Ce n'était pas un insoumis que l'on jugeait ce 1<sup>er</sup> juillet à Lille, mais un exemple que l'on tenait à faire.

Eric nous a donné le chemin à suivre : « Le combat continue ! » En effet, il est nécessaire si on veut le sortir de taule d'améliorer le rapport de forces. Pour cela, il faut que la protestation dépasse notre mouvement et émane de l'ensemble des organisations dites progressistes : associations, syndicats, partis politiques... Que les journaux, nationaux et régionaux, brandissent Eric Hébert comme un exemplaire prisonnier d'opinion, détenu dans les geôles de l'Etat français. Que des protestations arrivent du monde entier, suscitées par tout ce que la terre comporte d'anarchistes, de pacifistes et d'antimilitaristes.

Voilà notre tâche, voilà votre tâche... Condamnez Eric à 14 mois de prison ferme, c'est faire un exemple pour que les lètes se courbent. Sachons leur montrer notre volonté de vivre libre et debout.

Pascal BEDOS  
(Gr. Sacco-Vanzetti)



Marches du Sacré-Cœur repeintes, gratuitement par des amis d'Eric (photo C.S.R.).

## LETTRE OUVERTE

# Coupable d'être anarchiste

Monsieur le président,

Vous voudrez bien m'excuser de ne pouvoir être présent dans l'enceinte de ce tribunal : des obligations professionnelles me retiennent à Toulouse et je regrette fort de ne pas accompagner Eric Hébert devant ses juges. J'ai eu la chance — et le plaisir — de rencontrer ce jeune militant libertaire et pacifiste à plusieurs reprises ; je connais bien les raisons de son insoumission, que je partage pleinement. C'est vous dire combien j'aurais souhaité être aux côtés de cet homme fidèle à ses convictions, de cet homme qui a le courage de rompre avec la passivité égoïste du plus grand nombre, de ne pas se résigner à l'inacceptable.

Objecteur, puis insoumis au service civil voici plus de quinze ans, j'ai toujours éprouvé un profond sentiment d'injustice chaque fois que l'un de mes jeunes camarades était inquiété pour avoir refusé de marcher au pas, refusé de se livrer à la préparation de futurs conflits guerriers. Je n'ai, pour ma part, jamais été traduit en justice, et je dois reconnaître que les effets de cette opportunité des poursuites m'ont toujours scandalisé.

#### Délit d'opinion

L'homme qui comparait devant vous est assurément coupable : coupable de ne pas adhérer aux valeurs militaristes et guerrières, coupable de ne pas se taire quand son pays est, proportionnellement à sa population, le premier pays vendeur d'armes au monde ; coupable, aussi, de ne pas accepter une politique nucléaire totalitaire qui prend en otages des millions de personnes ; coupable, enfin, de ne pas se résigner à la militarisation de la jeunesse et de la société tout entière. Coupable, au fond, de n'être ni sourd, ni aveugle, ni muet face aux injustices et crimes perpétrés en son nom. Simplement coupable, comme le reconnaît Amnesty International, d'avoir commis un délit d'opinion.

Historien ou, plutôt, « conteur » de l'histoire des réfractaires, je ne sais que trop combien la répression des insoumis et des déserteurs est absurde, injuste et inutile. Absurde et injuste quand plus de cent mille jeunes garçons échappent,

chaque année, en toute légalité, à l'obligation prétendue commune. Absurde et inutile, tant il est vrai que les tribunaux sont dans l'incapacité de supprimer les causes de l'insoumission.

Eric Hébert l'a dit et fort bien écrit : « Je sais que s'insoumettre n'est pas facile (...) mais c'est l'espoir d'un monde nouveau où personne ne sera soumis. » Le physicien et humaniste Albert Einstein ne disait pas autre chose quand il affirmait : « Les pionniers d'un monde sans guerre sont les jeunes gens qui refusent le service militaire. »

A l'heure où les bourreaux argentins sont libérés, et alors que les généraux factieux de la guerre d'Algérie ont été non seulement amnistiés mais récompensés, Eric Hébert est soucieux d'agir pour empêcher que se poursuivent plus longtemps les crimes de son temps.

#### Avoir raison trop tôt

L'apathie, l'indifférence et la résignation font le lit du racisme et du militarisme comme elles ont fait, hier, le lit du nazisme et du stalinisme. Oui, Eric Hébert a raison, mille fois raison : l'insoumis, l'homme qui dit non à l'inacceptable est véritablement l'espoir d'un monde nouveau. D'une société libre et égalitaire, d'une société libertaire.

C'est par leur attitude ferme et résolue que les réfractaires ont acquis une reconnaissance du droit à l'objection (si timide, il est vrai), c'est par leur insoumission que des hommes ont réussi à faire supprimer les juridictions d'exception, à obtenir une certaine libéralisation de la loi. Mais le véritable droit à l'objection est encore bafoué dans notre pays, la signification profonde de l'acte d'objection dénaturée sinon neutralisée, quand les objecteurs sont trop souvent assimilés à de simples « T.U.C. » corvéables à merci. Je ne doute pas que la détermination des réfractaires contribuera à mettre fin à des pratiques et textes encore discriminatoires et liberticides. En l'espèce, il m'apparaît choquant qu'un code de justice militaire soit encore employé à sanctionner des attitudes de citoyens ô combien responsables.

Pour avoir connu des centaines de procès de ce type, pour avoir vu prononcer bien des décisions de relaxe, je sais bien qu'une condamnation ne résoudrait rien. L'étude du passé me fait considérer comme inéluctable l'évolution des mentalités et des lois. Le seul tort d'Eric Hébert n'est-il pas, en définitive, d'avoir raison trop tôt ?

De même qu'on n'enferme pas l'objection dans un statut, on ne peut supprimer d'un verdict le geste salutaire de l'insoumis. Quand l'indifférence revêt le masque d'un

consensus imaginaire, quand la raison d'Etat et la démente internationale s'imposent tels des dogmes, il n'est pas surprenant que l'insoumis soit traité tel un hérétique, un dissident du monde occidental. Mais alors, disons-le tout net : c'est bel et bien de délit d'opinion qu'il s'agit. Ce sont les idées d'Eric, ce sont mes idées qui sont poursuivies. Parce que non conformes aux modes et mythes de ce temps. Parce que différentes et opposées à l'idéologie des tenants du pouvoir.

Savoir un antimilitariste jugé devant une chambre spécialisée dans les « affaires » militaires me paraît surréaliste si je n'avais le souvenir historique — et le dégoût — des tribunaux militaires, sections spéciales et autres tribunaux d'exception spécialisés dans la répression des opposants.

Votre tribunal est amené à prononcer une décision politique. Vous pouvez faire d'Eric Hébert un bouc émissaire ou un martyr, et sanctionner ses opinions. Eric aurait certainement pu, comme tant d'autres, se dérober : l'exemption et la dispense sont si faciles aujourd'hui. Il sait que le service national est le simulacre de l'égalité formelle, que le service militaire est l'alibi « démocratique » du militarisme. Et il a osé dire « Non ! ». Il a fait le choix lucide et conséquent de ne pas se taire. De ne pas collaborer. De vivre comme il pense, sous peine de penser comme il vit. Au risque d'être poursuivi et condamné. Pour l'exemple.

#### Décision politique...

Décision politique, en effet. Mais n'êtes-vous pas, aux termes de la Constitution, garants des libertés individuelles ? Vous pouvez vous refuser à la tâche que d'aucuns attendent de vous. Vous pouvez, avec nous, apprécier le caractère liberticide de la conscription, la dimension dangereuse et terriblement totalitaire de la militarisation de nos vies. Et considérer qu'il est enfin temps de mettre un terme aux ravages incommensurables de l'obéissance.

Il me souvient de cette belle formule de notre commun ami théoricien : « La liberté d'autrui étend la mienne à l'infini. » Je ne puis, nous ne pouvons être pleinement libres tant qu'Eric Hébert reste emprisonné pour des idées, nos idées. Eprises de liberté et soucieuses de justice, des milliers de personnes ont déjà dit et écrit leur indignation et leur volonté. Avec elles, je ne puis que répéter : « Libérez Eric Hébert ! »

Oui, monsieur le président, Eric Hébert et tous les réfractaires emprisonnés doivent être libérés. Et ce ne sera que justice.

Michel AUVRAY

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).



P OUR qui ne suit pas de près la situation des réfractaires à l'armée face aux tribunaux, leurs péripéties judiciaires doivent sembler incompréhensibles. La compréhension globale de la situation actuelle ne peut faire l'impasse sur les points suivants : renouveau de l'attractivité militariste ; repli sur soi et répression du milieu antimilitariste militant ; vague de procès contre les objecteurs ; situation politique et sociale actuelle.

Des placards de pub dans les journaux pour vanter les mérites de l'Exocet, du lancement d'un nouveau porte-avions, en passant par l'apologie des guerres de la « liberté » (celles des sociétés libérales, pas celles des populations révoltées) et le budget de l'armée qui est repassé en tête, il faut bien dire que la chose militaire fascine plus que jamais. En témoignent les records d'affluence que battent les films guerriers et les journées portes ouvertes dans les casernes.

De plus, que la guerre soit économique ou non, tout est là pour nous dire de regagner nos tranchées pour sauver la France du « déclin ». Les antimilitaristes qui « déclinent » l'invitation de contribuer aux menaces de guerre sont toujours aussi mal vus. Chômeurs, étudiants, antimilitaristes, grévistes, antiracistes, nous fabriquons donc le déclin de la France. Soit, le refrain est trop connu pour que l'on s'y attarde.

Objos à « carreau »

Revenons à l'antimilitarisme. Beaucoup d'énergie est concentrée autour des procès d'insoumis-déserteurs, énergie qui permet tout de même de toucher la population, bien que la conscription ne soit pas seule à devoir être remise en cause.

Eric Hébert, dont les mésaventures sont contées dans ce journal, paye pour son refus de l'inacceptable. Refusant de payer l'impôt du sang (la guerre), il paiera l'impôt de la liberté (la prison), comme une centaine d'objecteurs passés en procès depuis un an. Lancées par le ministère des Affaires sociales et de la Solidarité (défense de fère), les poursuites contre les objecteurs, insoumis ou déserteurs, ont donné lieu à des réquisitoires et des verdicts très lourds : quasiment le maximum légal (un an ferme, retrait du statut, dix ans de privation des droits civiques).

Pourquoi ces poursuites ? Entre autres, pour trier les bons objecteurs des mauvais objecteurs ; les mauvais étant ceux qui s'insoumettent, naturellement. Ceci nécessite de revenir un peu sur la loi de 1983, à propos de l'objection de conscience, dont la perversité n'a pas toujours été bien saisie. Cette loi a été présentée comme libérale, parce qu'elle libérait le choix d'affectation au service civil. Premier dogme, donc : objection = service civil. Et elle en a fait une modalité de service national à part entière. Deuxième dogme : objection = partie intégrante du service national.

Tout le reste en découle : régime disciplinaire assoupli, donc doublement du temps de service. Intégration à l'esprit de la défense, donc affectation prévue en temps de guerre, obéissance à la hiérarchie, donc objecteur soumis à la réglementation de l'organisme qui

NOUVELLES DU FRONT

• Procès à venir : Jehan Guy, en appel, le 9 juillet à 14 h au tribunal de Versailles ; Morel et Sultot, en appel, le 8 octobre à Angers ; Pottier, le 3 novembre à Versailles ;

• Frédéric Arenou, objecteur insoumis, donne bien du mal au parquet. Lors de son récent procès, celui-ci a été renvoyé à mieux se pourvoir, suite à la non-application de l'art. 698.1. Tant pis pour lui, il doit tout recommencer de zéro. Nous lui souhaitons bien du courage...

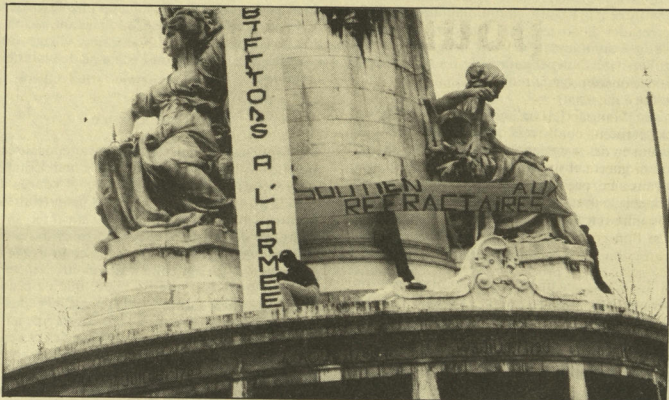
• Le premier objecteur insoumis grec vient d'être incarcéré, il a été condamné à 4 ans de prison lors de son procès du 25 juin. Nous vous tiendrons au courant ultérieurement de son cas.

• Scatologie... Aragon, qui conchait à une certaine époque l'armée française, aurait bien aimé : la succursale terrestre vient de se doter d'un logo. Il se compose d'un glaive stylisé sur fond de drapeau tricolore, avec ces mots : « Armée de terre, de toutes nos forces ».

G.H.

RÉFRACTAIRES

La contre-attaque



l'emploi. Règlement des armées, donc pas de droits politiques ou syndicaux (un objecteur menacé par l'association qui l'emploie car il collait des affiches politiques). Si l'objecteur se retrouve en situation irrégulière (absence = désertion, ordre non respecté = refus d'obéissance), cela empire : le ministère de la Défense autorise les poursuites, les surveille, fait passer

l'objecteur en tribunal spécialisé dans les affaires militaires.

La question se pose donc : mis à part l'union, qu'a donc de civil l'objecteur ? Objecteur qui, soit dit en passant, n'a pu avoir son statut que si le ministère de la Défense lui a accordé ; et tout doucement, il l'accorde de moins en moins — longtemps avant l'appel

sous les drapeaux, il refuse en conseillant d'attendre ; dans la réserve c'est impossible ; pour les exemptés, il classe « sans objet ».

Contre-attaquer ?

L'insoumission resterait donc la seule solution cohérente avec l'objection de conscience ? Pas forcément, si le travail dans certaines associations était l'occasion pour les objecteurs de diffuser leurs idées. Hélas, seule une minorité possède la motivation nécessaire pour le faire ; les autres se replient dans leur objection pour convenance personnelle, ils sont à la première catégorie ce que les jaunes sont aux syndicalistes. Car utilisant ainsi une loi faite pour canaliser l'objection de conscience, ils enlèvent à celle-ci tout son sens premier : la lutte contre la soumission des esprits aux différentes formes de militarisation.

Les poursuites contre les objecteurs sont donc la continuation de la loi de 1983, visant à trier les objecteurs. Aucun n'est encore en prison, certes, mais cela ne saurait tarder. Pourquoi ne pas contre-attaquer maintenant ? Il semble en effet que tous ces objecteurs aient été poursuivis sans l'autorisation légale pour le faire (art. 698 du C.J.M.). Cela s'appelle abus de pouvoir, attentat aux libertés, forfaiture. A travers le ministère public, je propose donc d'attaquer le pouvoir politique en portant plainte pour ces motifs, et ce, de façon collective. Même pour les objecteurs, la meilleure défense, c'est l'attaque !

FRÉDÉRIC

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).

ÉRIC HÉBERT

1er round après procès !

LES fidèles et les touristes étaient à peine réveillés ce dimanche 5 juillet, vers 9 h 30, qu'une vingtaine de camarades de l'Union pacifiste de France (U.P.F.), de la Fédération anarchiste et de la Coordination de soutien aux réfractaires (C.S.R.) les attendaient déjà sur le parvis du Sacré-Cœur de Montmartre, tracts à la main. La réaction au verdict révoltant qui a suivi le procès d'Eric Hébert ne s'est donc pas fait attendre. En effet, pendant que des tracts explicatifs étaient distribués (en plusieurs

langues, pour les touristes), d'autres camarades envahissaient la salle du trésor de l'église, une crypte quelconque qui sera verrouillée pour être occupée par la suite (la fréquentation de cette salle par les touristes en faisait un objectif sensible). Un lâché de tracts, du haut de la nef, troublait enfin la cérémonie religieuse.

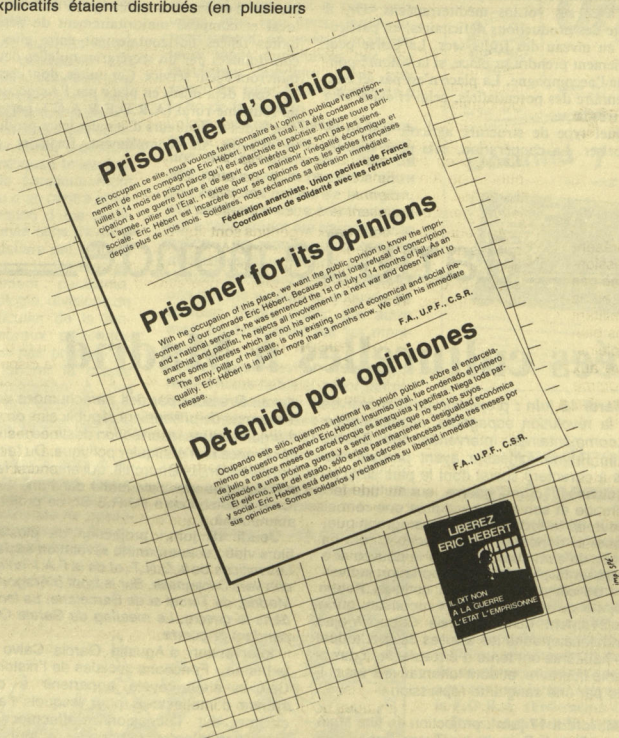
Une demi-heure après, une descente de flics passablement nerveux et amers « net-

toyait » le parvis et les pincés coupantes avaient raison des chaînes et cadenas de la crypte. Et puis, le traditionnel cérémonial : interpellation, fouille, vérification d'identité pour une douzaine de camarades.

Des militants ayant au préalable prévenu la presse et Radio-Libertaire, les réactions ne se sont pas fait attendre : coups de téléphone des auditeurs au commissariat, intervention bienvenue d'un représentant de la Ligue des droits de l'homme (L.D.H.) du 18<sup>e</sup> arrondissement... Finalement, à 15 heures, tout le monde fut remis en liberté.

Cette première action après le procès d'Eric marque notre détermination de ne pas le laisser tomber, vacances ou pas. D'autres suivront, soyons-en sûr, et ceci tant qu'Eric ne sera pas de nouveau parmi nous, libre ! Toute initiative est la bienvenue pour que le silence ne recouvre pas l'incarcération de notre camarade. Eric Hébert refuse d'apprendre à tuer, l'Etat l'emprisonne. Les assassins de Malik Oussekine, eux, ne sont pas inquiétés... signe des temps ! Alors, protestez, soutenez-le, écrivez-lui (c'est important qu'il reçoive des témoignages de solidarité), parlez-en autour de vous.

HERVÉ



ÉRIC HÉBERT, INSOUMIS TOTAL PRISONNIER D'OPINION ET OTAGE DE L'ARMÉE FRANÇAISE DEPUIS LE 10 AVRIL

Eric Hébert Soutien mode d'emploi

Lui écrire : Eric Hébert, n° d'écrout 27372, maison d'arrêt de Loos, 2, avenue du Train-de-Loos, 59374 Loos-lès-Lille.

Envoyer des messages demandant sa libération immédiate :

- au ministère de la Justice, place Vendôme, 75001 Paris (tél. : [16.1] 42.61.80.22) ;
- au ministère de la Défense, 14, rue Saint-Dominique, 75007 Paris (tél. : [16.1] 45.55.95.20).

Affiches, pétitions, cartes postales, autocollants disponibles à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris (tél. : [16.1] 48.05.34.08).

Comité de soutien (Rouen), B.P. 58, 76160 Darnetal.

Comité de soutien (Paris), c/o librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot, 75011 Paris.

Comité de soutien (Lille), c/o M.N.E., 23, rue Gosselet, 59000 Lille (réunion le mardi à 18 h).



## CORSE

## De la réalité... au rêve

DEPUIS mai 1973, le *Monde libertaire* évoque la question corse. Nos perspectives d'avenir n'ont jamais été développées, sinon en filigrane ou sous forme de conclusions d'articles et de façon somme toute théorique. Aujourd'hui, l'heure étant aux remises en cause, aux redéfinitions et à l'émergence de nouveaux projets, l'apaisement sera pour nous l'occasion d'aborder le projet social.

La Corse est une île, mais n'échappe pas aux phénomènes de civilisation. Nombreux sont les individus qui pensent qu'il faut en finir avec la politique partidairiste et s'attaquer à des projets précis, donnant un contenu dès maintenant à des projets d'avenir. Chacun demeure conscient — donnant raison à titre posthume au Pape de la rue Mouffetard — que « *L'état nouveau ne s'improvise pas, même après une révolution. Il ne sera que l'épanouissement d'initiatives déjà en germes.* » (in Jean Grave, *Réformes, révolution*, 1910).

La Corse de demain a tout intérêt, son identité préservée, à faire le tri des valeurs du passé qu'elle a défendu en bloc, symbolisant le réflexe de sauvegarde propre au colonisé et mis en valeur par Albert Memmi en 1957. Il a fallu se retrouver soi-même pour s'ouvrir de plus en plus sereinement aux autres cultures, qui sont alors considérées comme des enrichissements et non vécues comme des agressions. Elle se devra de sélectionner les aspects avantageux du progrès permis par les sciences. Nous disons, avec Proudhon, que tout progrès technique, sous peine d'être nuisible, doit aller de pair avec un progrès éthique. Il reste à savoir : la science au service de qui ? Gouvernements de savants ou universités populaires ? Bakounine nous laisse des passages merveilleux dans *Etatisme et Anarchie* à ce sujet : « *la vie restant toujours infiniment plus large que la science.* ». Nous arrivons à une époque où l'écologie, définie « *étude des êtres vivants en fonction du milieu naturel où ils vivent* » (Larousse, 1965), devrait commencer à reprendre son véritable sens. Adopter quel mode de vie ? Quelle économie ? Quelle organisation sociale ? Quel type de rapports humains ? Quelle apprentissage de la vie ?

La Corse a eu le mérite, au cours de son histoire, ne pas avoir été une société étatisée ; la vie en société s'est réglée le plus souvent sur la base du libre accord, de conventions orales ayant pour corollaire le respect de la parole donnée. La justice, elle-même, ne répond pas d'une administration. Chaque individu avait le droit et le devoir de se défendre lui et les siens des agressions.

Que peut signifier la libération sociale dans une société qui n'a jamais connu l'industrialisation, sinon une forte fonctionnarisation, tandis que réussit à se maintenir jusqu'à

aujourd'hui une société paysanne fortement marquée par l'esprit communautaire. Doit-on créer des kolkoz, des kibboutz, à l'instar de la Comunidad del Sur uruguayenne des collectivités indépendantes de tout pouvoir et fonctionnant sur le substrat d'une base militante ?

La Corse, c'est d'abord 350 villages qui dépérissent tous ; seuls quelques chef-lieux du clanisme se maintiennent grâce au sérum des pensions et subventions. Quelques communes, ayant une zone de bord de mer, ont vu se développer le mitage déséquilibrant la centralité du village traditionnel.

## Son agriculture

La Corse est une éponge montagnaise qui ne garde pas son eau (merci à l'Etat-E.D.F.). Il a été fait grand cas du « *décollage* », dans les années 60, de la plaine orientale par les colons pieds-noirs, mais la réalité est actuellement qu'on a arraché 69% des vignes corses (en Languedoc, moins de dix pour cent). On se pose pas la question de faire de même pour les agrumes. La Corse ne produit même pas 5% de sa propre consommation alimentaire. Les seuls espoirs en agriculture sont portés par des produits nouveaux dont on ne sait quels effets ils auront sur le public dans quelques années : mode ou aliment de base !

Avenir d'autant plus hypothétique que, si les produits comme le kiwi, le fejoja, le joba, etc., ont un créneau, les administrations agricoles n'ont toujours pas l'objectif de favoriser les productions mais d'assister en particulier ceux qui respectent les règles du système claniste, alibi de productions !

Il est urgent aujourd'hui de repenser l'agriculture. A notre sens, il faut rompre avec la monoculture qui impose la dépendance et le libéralisme sauvage. Faire de la polyculture, mais laquelle ? L'environnement se délabre avec l'érosion succédant aux incendies, diminution des zones humides avec la disparition des innombrables jardins, néanmoins l'absence de pollution locale permet d'envisager des productions variées et de qualité, renversant ainsi le processus de désertification.

Il ne s'agit pas non plus, dans la logique du système, de continuer à s'orienter vers des productions concurrentielles, l'insularité, la valeur du franc ne permettant pas à la Corse de rivaliser avec ses voisins méditerranéens. Or, il existe des productions déficitaires, en particulier au niveau des fruits secs. La Corse peut facilement prendre sa place, si la volonté politique l'accompagne. La place n'est pas ici à un inventaire des potentialités, celui-ci étant bien sûr très large.

Quel type de structure agricole retenir et favoriser. La coopération, cela peut sembler

étonnant, n'a jamais connu que peu d'engouement en Corse. Il faut beaucoup plus favoriser la petite unité agricole, familiale ou individuelle, s'appuyant sur l'entraide villageoise pour les gros travaux ou l'échange de matériel mécanique.

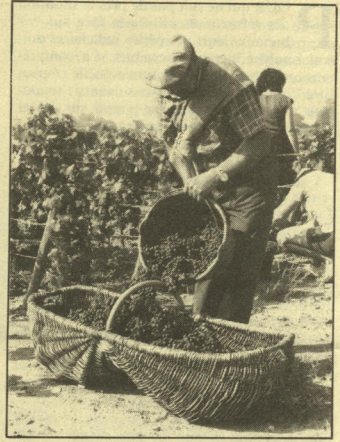
## Réforme agraire

Il faut engager une réforme agraire localisée dans les villages et non maîtrisée par l'Etat, mise en valeur des terres indivises et vouées à l'abandon. Rendre à la raison les propriétaires en titre car ils n'ont pas à se lamenter sur l'absence de revenu de leurs terrains livrés à l'élevage sauvage, mais prendre contrat avec un berger ou un agriculteur qui assure l'entretien des lieux. La terre ne relève que de ceux qui la travaillent, après contrat passé au cadastre avec éleveur-paysan, ou réforme directe par les villageois réunis dans le meilleur des cas en assemblée communale. Travailler directement la terre, soi et les siens, n'accorde pas un quelconque droit sinon celui imprescriptible d'en retirer l'usufruit.

Il faut rompre avec les schémas administratifs et bureaucratiques imposés par le jacobinisme français, pour retrouver les mécanismes naturels des terres de parcours, des zones de transhumance, destinées à l'agriculture les terres les meilleures, réorganiser l'irrigation moderne sur les bases d'équité ancestrales, redonner confiance au paysan en lui laissant la voie libre pour construire et non l'encourager par la prime à la vache à l'élevage sauvage, et ainsi de suite. Ne plus chercher à faire rentrer les projets dans le cadre parisienniste, car on donne en permanence à l'agriculteur, qui veut voir son dossier aboutir, l'occasion et l'habitude de tricher sur les superficies, le matériel ou le bétail.

Le développement de l'agriculture permettant dans un premier temps de couvrir les besoins locaux en biens de consommation comme par le passé — la population étant au demeurant plus importante qu'aujourd'hui — réguler la mise en place d'une industrie agro-alimentaire, réalisant directement une plus-value sur les productions.

Agriculture, industrie agro-alimentaire et artisanat permettront alors d'envisager un tourisme de qualité absorbant des productions locales. Tourisme social intégré à l'urbanisme local et composé majoritairement de petites unités reliées horizontalement entre elles et coordonnées par un secrétariat qu'elles détermineront à leur service. Ces unités, dont certaines sont déjà mises en place par l'Association de tourisme rural (A.R.D.E.P.A.C.), permettent à des agriculteurs d'écouler leurs produits et d'avoir un complément financier par



L'ouverture d'auberges, de campings ou de gîtes ruraux.

## Socialisation dans les cités

Dans les villes, où les quartiers populaires se sont développés depuis trente ans, les ateliers demandent à être organisés sur le principe de l'égalité économique et du travail d'équipe, la formule de la coopérative ouvrière y trouve déjà aujourd'hui un écho réel.

Dans les services, la gestion directe par le personnel pourrait prendre tout son sens dans la mesure où les délégués seraient redevables devant le personnel et au niveau pays, canton ou commune dont relèveront le service en question. L'entreprise familiale ou individuelle, qui n'exploite pas de salarié, doit avoir libre cours.

Il serait abusif de penser que nous construisons l'histoire selon nos souhaits. Il est du domaine de l'histoire que, durant la période paoliste au XVIII<sup>e</sup> siècle, chaque « *piève* » (canton) mandatait ses délégués aux Consulta (assemblées) qui définissaient les orientations du pays que le pouvoir politique, en véritable exécutif était chargé d'appliquer ; la démocratie directe y était exercée, les décisions de la Consulta redescendant dans les cantons.

La Corse se situa d'abord dans l'Europe et l'Europe moderne, acceptant de s'associer à une puissance étrangère, tant la France que l'Angleterre, seulement dans la mesure où celles-ci ne substituent pas à une formule de protectorat un asservissement de type colonial. A l'heure de la construction des Etats-Unis d'Europe, il demeure toujours nécessaire de rappeler que l'Europe que nous voulons c'est l'Europe des peuples associés et fédérés, non l'Europe des Etats.

Fred ANTONI (Ajaccio)

## Espagne : journées culturelles à Madrid

DU 15 au 20 juin 1987, la Fondation des études libertaires Anselmo-Lorenzo organisait des journées culturelles à Madrid. Il y a un nombre d'années qu'une manifestation d'une telle nature et d'une telle ampleur n'avait pas été organisée à Madrid. Preuve manifeste de son succès, le Centre culturel Lavapiés n'a pas désempli de la semaine.

Ces six jours se sont déroulés selon le calendrier et le programme suivant :

**Lundi 15 juin :** le jour inaugural a été consacré à une présentation générale des différentes manifestations par le président de la Fondation Anselmo-Lorenzo, Juan Gomez Casas, ainsi que par le secrétaire général de la C.N.T.-A.I.T., José Garcia Rua. Il s'en est suivi une conférence donnée par José Luis López Aranguren, « *Les chemins de l'Utopie* ». Opposant le concept d'utopie à celui d'idéal, Aranguren a tenté de montrer que si l'une est par essence inaccessible, l'autre constitue un point vers lequel l'humanité a toujours tendu. Cette notion d'idéal s'est le plus souvent confondue, même de manière confuse, avec la notion de liberté et son corollaire, soit le rejet conscient ou inconscient de toutes les manifestations du pouvoir.

**Mardi 16 juin :** projection de diapositives sur la révolution espagnole, accompagnée de commentaires. Intervention de Basilio Martin Patino, cinéaste ayant produit des films à caractère social dont le plus célèbre est *Chanson d'une guerre*, sur le thème : « *L'image et son temps* ». Après une rétrospective de la technique cinématographique, Patino a dénoncé la confiscation de ce moyen de communication par le pouvoir et a plaidé en faveur d'une appropriation subversive de cet outil. Dans cet optique, Patino projette de tourner un film reconstituant le soulèvement du village de Casas Viejas (Andalousie) dans les années 30, par lequel les habitants ont tenté d'instaurer le communisme libertaire, et dont la tentative s'est soldée par une sanglante répression.

**Mercredi 17 juin :** projection du film *Mourir à Madrid*. Puis Javier Tussell, analysant l'histoire contemporaine de l'Espagne, a cherché à dégager dans quelle mesure le régime franquiste fut sur le point de vaciller dans les années 1942-1943. En effet, sous l'action des négociations menées par le socialiste Indalacio Preto avec certaines puissances occidentales (Grande-Bretagne, France, Etats-Unis), les alliés ont envisagé un débarquement aux îles Canaries, lequel

devait être suivi par des parachutages dans les camps de prisonniers républicains en vue d'organiser une insurrection destinée à éliminer Franco de l'échiquier politique. Du fait de l'intervention de Churchill, qui entendait faire de l'Espagne une plate-forme dans une éventuelle guerre contre l'U.R.S.S., ce projet fut abandonné.

**Judi 18 juin :** projection de plusieurs films vidéo concernant la révolution sociale : *Les milices de la C.N.T. et de la F.A.I. en marche vers Saragosse*, *Sur le front d'Aragon*, *de Madrid, de Teruel et de Barcelone*, *La femme dans la guerre*, *Le meeting de Garcia Oliver pendant la guerre*.

Intervention d'Agustín Garcia Calvo sur le thème « *Fonctions sociales de l'histoire* ». Celui-ci s'est révélé appartenir à cette sphère d'intellectuels pour lesquels l'anarchisme est l'occasion d'effectuer des pirouettes d'ordre rhétorique, et qui relèguent l'idéologie et la révolution sociale au nombre des concepts désuets.

## Culture et action

**Vendredi 19 juin :** projection de diapositives relatives à la situation de Puerto Réal, commentées par Pèpé Gomez, militant investi directement dans la lutte (voir M.L.

n° 670). Le thème « *Culture et liberté* » a été traité par Javier Sádaba qui s'est prononcé pour une reconnaissance et un développement d'une authentique culture populaire, à même de concurrencer la culture bourgeoise populaire.

Cette semaine s'est close par une table ronde et un colloque sur le thème « *Anarchisme et culture* », auxquels chacun a pu participer. Un service de librairie, ainsi qu'une exposition de documents appartenant à la Fondation Anselmo-Lorenzo (matériel de propagande de la révolution sociale), ont été tenus tout au long de cette semaine.

Mentionnons encore que, parallèlement à ces colloques, se déroulait un plénum national des régions de la C.N.T.-A.I.T. Après un bilan et une étude des perspectives d'action à venir concernant les luttes de Puerto Réal (Cadix) et de Reñoja (Santander), les participants ont interrompu leurs travaux pour assister à cette manifestation, preuve que la lutte des classes n'exclue en rien une réflexion d'ordre culturel.

PATRICIA  
(Gr. Sevrans-Bondy)



NOUVELLES DE GRÈCE

Les deux camarades David et Apostolis Constantinou ont été relâchés à la mi-mai, après un court emprisonnement. Ils avaient été arrêtés le 17 avril et étaient accusés sans preuve d'avoir volé une voiture et de détenir illégalement des armes. La date du jugement doit bientôt être fixée. L'une des deux personnes fait partie du collectif « Dokimi », publiant un journal à parution régulière.

Le procès contre les treize camarades arrêtés le 13 mai lors de la manifestation antinucéaire d'Athènes a été ajourné.

Le 28 avril, un microphone placé par la police a été découvert dans les locaux du journal anarchiste Dokimi.

Nous sommes sans nouvelle, pour l'instant, du procès du premier objecteur grec emprisonné qui devait avoir lieu le 25 juin. Nous savons cependant qu'une deuxième personne risque d'être emprisonnée dans les mois qui viennent pour le même motif.

Relations internationales

A librairie du Monde libertaire reste ouverte tout l'été (fermeture le lundi et le dimanche, horaire des autres jours : 10 h à 19 h 30). Tous nos camarades étrangers, en visite à Paris, pourront donc satisfaire leur curiosité et connaître des anarchistes français. Le secrétariat des Relations internationales souhaite pouvoir rencontrer cet été tous ceux et toutes celles qui pourront lui apporter des informations, partager des expériences, établir des contacts, renforcer des relations.

Les Relations internationales tiennent une permanence tous les samedis (14 h à 17 h). Cependant vous pourrez les joindre tous les autres jours. A très bientôt.

Salut et anarchie

THE bookshop of the « Monde libertaire » is still open summertime (closed on monday and sunday, opened on the other days from 10.30 a.m to 7 p.m.). All our fellow foreign comrades visiting Paris may so content their curiosity and meet french anarchists. The board of international relations wish to be able to meet all those who can send informations, share experiences, build contacts, strengthen relationships.

The board keeps its permanency opened on Saturdays (14 p.m to 17 p.m) but you will be able to join us every day. See you soon.

Salut and anarchy

A libreria del « Monde libertaire » è aperta durante l'estate (la libreria è chiusa il lunedì, aperta dal martedì al sabato dalle 10 h 30 alle 19 h). Tutti compagni stranieri, in visita a Parigi, potranno soddisfare loro curiosità e conoscere così gli anarchici francesi. Il segretario delle relazioni internazionali si augura di incontrare durante l'estate tutti quelli e tutte quelle che potranno portargli delle informazioni, cambiare esperienze, stabilire contatti, rinforzare le relazioni.

Le relazioni internazionali tengono una permanenza tutti i sabato (dalle 14 h alle 17 h). Però, potete contattarli tutti gli altri giorni. A presto.

Cia e anarchia

DER Buchladen des « Monde libertaire » bleibt während des ganzen Sommers geöffnet (Öffnungszeiten : Dienstags bis Samstags : von 10.00 bis 19.30). Alle ausländischen Kameraden und Besucher können also ihre neugier befriedigen und haben di Möglichkeit französische Anarchisten kennenzulernen. Das Sekretariat für internationale Beziehungen wünscht sich schon vorhandene Kontakte zu verstärken und möglichst viele Beziehungen zu knüpfen um Erfahrungen und Informationen auszutauschen.

Das Sekretariat kann am Wochenende (Samstags, von 14.00 bis 17.00) erreicht werden. Auf bald also!

Anarchistische Grüsse

A libreria del « Monde libertaire » sera abierta todo el verano (cerrada los lunes y domingo, horarios de los otros días : de las 10 h a las 19 h 30). Todos mestros camareros extranjeros de pasaje en Paris. Tendran la oportunidad de visitarnos anarquistas franceses. El secretario de las relaciones internacionales, compartir experiencias, establecer contactos y fortalecer relaciones.

Las relaciones internacionales tienen una permanencia todos los sabados (de las 14 h a las 17 h). Hasta pronto.

Saluciones anarquistas.

RELATIONS

INTERNATIONALES

AMÉRIQUE DU NORD

Rencontre anarchiste

QUELQUES 200 anarchistes, venus de toute l'Amérique du Nord, se sont rencontrés à Minneapolis (Etats-Unis) du 18 au 22 juin pour échanger des idées et des publications, et rencontrer des camarades d'autres parties du continent. Leurs principaux sujets de réflexion ont tourné autour de la construction de leur mouvement et sur la manière de montrer leur opposition aux patrons et à l'Etat.

Cette rencontre a décidé de lancer une lettre de d'information pour le continent américain et d'appeler à un meeting des délégués en janvier 1988, dont le but sera de coordonner les groupes locaux et de faciliter les actions communes (manifestations nationales, mise en place d'un réseau de défense des prisonniers anarchistes et de ceux menant un combat de lutte de classes, renforcer la presse libertaire).

D'autre part, la proposition d'organiser une troisième rencontre annuelle, qui se tiendra à Toronto (Canada) en juin, a été adoptée.

La manifestation a commencé — comme elle s'est terminé —

avec des arrestations lorsque la police a interrompu une séance ouverte dans la salle arrière du centre anarchiste qui accueillait la rencontre. Bien que les séances furent calmes (pas de musique), la police envoya cinq voitures pour interrompre la rencontre et pour tenter une rafle dans le centre. Quatre camarades ont été arrêtés quand ils tentèrent d'entraver les actions de la police.

Les deux jours suivants furent essentiellement consacrés aux travaux en ateliers, abordant une variété de sujets allant de l'action directe des travailleurs à la participation des anarchistes à des coalitions. Le premier atelier a débattu de questions pratiques telles que l'ouverture et le fonctionnement d'une librairie ou d'un centre anarchiste, la confection d'une publication et la « survie sans travail ». Plus tard, les ateliers ont discuté des controverses et problèmes au sein du mouvement : pacifisme, rôle de la technologie, divisions de classe (en particulier de la tendance de nombreux prétendus anarchistes à ne pas prendre en compte ou à ignorer la classe ouvrière), participation à des coalitions et à des actions avec des gens ne partageant pas nos idées.

Le dernier atelier a essayé de regrouper les camarades partageant des idées similaires. De nombreuses personnes ne possédant qu'une idée vague de l'anarchisme, il ne fut pas possible de

mener une discussion allant au-delà des concepts de base. L'atelier des anarcho-syndicalistes, par exemple, passa la plupart de son temps à réfuter les arguments (des membres de deux « sectes » néo-marxistes assistant à la rencontre) liant l'anarchisme au marxisme. Lorsque notre mouvement s'est développé, des marxistes sont venus voir si nous pouvions être une terre fertile au recrutement, en pensant masquer leurs idées autoritaires par une rhétorique libertaire. Leur présence fut sujet à de vifs débats à la fin de la session.

Les autres activités comprenaient un banquet, un concert, une manifestation, etc. Plus de 300 personnes, la plupart d'entre eux étant des jeunes de la région, ont participé à cette manifestation qui a rapidement été cernée par la police. Les manifestants ont été matraqués (l'un d'entre eux a eu la main fracturée) et neuf camarades ont été arrêtés et accusés de troubler l'ordre public (un autre avait pu être libéré par les manifestants).

Alors que notre mouvement reste encore faible et désorganisé, que beaucoup de ceux qui sont attirés par nos idées demeurent aussi peu familiarisés avec elles, la rencontre de Minneapolis a renforcé les efforts pour jeter les bases d'un mouvement anarchiste en Amérique du Nord.

D'après un des participants de l'Illinois



ESPAGNE

Comme chaque année, la C.N.T.-Rénovée organise quatre journées internationales sur l'éducation libertaire. Elles se dérouleront à Barcelone du 26 juillet au 2 août, avec des débats sur l'école, l'enseignement et les médias, la formation permanente des adultes, les expériences alternatives, etc.

On pourra y voir également de nombreux films, expositions et participer à différentes activités. D'autre part, un service de traduction en plusieurs langues sera probablement organisé sur place.

Pour tout complément d'information, contacter la Federacio d'ensejnyament de Catalunya, c/ Lluïa 123, pral E. 08037 Barcelona, Espagne (tél. : 19.34.215.76.25, en demandant Rosalia ou Rosa).

Rel. Int.

La FORA en Plaza Once: El Primero de Mayo, a las 16 Horas

Organización Obrera. 1886 - Mayo - 1961. El Estado, Factor Negativo. PROYECCIONES EMANCIPADORAS. Doctrina y Tácticas Revolucionarias. 1586 - 1° de MAYO - 1961. Ar. Juan de Gary 2371. Buenos Aires.

Syndicalisme révolutionnaire en Amérique latine : la F.O.R.A.

Les exemples historiques de réalisations du mouvement anarchiste sont pris principalement dans les périodes de guerre révolutionnaire. Ce qui peut amener à en négliger de peu connus, par exemple ceux de la Corée ou d'Argentine. La brochure en anglais de P. Yerrill et L. Rosser (1) retrace l'histoire du mouvement anarchiste argentin et ses répercussions dans le monde du travail, qui aboutit à la constitution de la Federación Obrera Argentina le 25 mai 1901.

Des premières sections de l'Association internationale des travailleurs (1873) se développèrent des syndicats de métier dans les années 1880. Après de nombreuses grèves, parfois générales, la répression armée du patronat provoqua un intérêt accru pour la lutte syndicale et conduisit à la création de la F.O.R.A. (Federacion Obrera Regional Argentina) dès juillet 1904.

Dans les années 30, l'état de siège et les coups d'Etat devinrent monnaie courante : le principal syndicat de l'époque, la F.O.R.A. voit ses militants se faire massacrer et emprisonner sans arrêt. Elle traversera ces épreuves sans renier ses conceptions anarchistes et restera toujours capable de surprendre, puisqu'elle existe encore (réduite) après un demi-siècle de répression policière et militaire.

Relations internationales

(1) P. Yerrill et L. Rosser, Revolutionary unionism in Latin America. The F.O.R.A. in Argentina, éditions A.S.P., B.M. Hurricane, London WCIN 3XX, Grande-Bretagne. Commandes à adresser à la librairie du Monde libertaire, 18 F, 50 pp.



**S**ITUÉ en plein cœur de l'un des plus vieux faubourgs de Lille, à 500 mètres du métro Fives, le Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux entend promouvoir des espaces de liberté et de dialogues, sur Lille et sa métropole, tout en participant à sa manière — et sans sectarisme — à l'élaboration de pratiques alternatives, anti-autoritaires et égalitaires. Lieu de conférences, de débats, d'expositions et de projections, le centre anime une librairie (antimilitarisme, écologie, mouvement syndical, éducation, anarchisme, fanzines, disques auto-produits, etc.), une bibliothèque de prêt, une « cafété », une émission de radio hebdomadaire et un service de documentation (dossiers, revues, journaux et publications de toutes sortes). Des animations artistiques (expos, concerts, représentations théâtrales) sont possibles à tout moment de l'année. Enfin les locaux du centre culturel sont à la disposition des associations qui en font la demande (le groupe Benoît-Broutchoux de la Fédération anarchiste y organise notamment une permanence tous les mardis, de 19 h à 21 h).

Groupe Benoît-Broutchoux (Lille)

## Programme d'animation

### OCTOBRE

- Samedi 10 : inauguration.
- Samedi 17 : « En finir avec les prisons ? » avec *Otages* (revue contre l'enfermement) ; Jacques Lesage de la Haye, professeur de psychologie à l'Université de Paris VIII, auteur notamment de *La machine à fabriquer des délinquants* ; le Syndicat des avocats de France.
- Samedi 31 : « Quel avenir pour le théâtre dans la métropole ? », avec le Ballatum-Théâtre ; des salariés de l'Opéra de Lille ; etc. Forum, animation vidéo (*Chez Panique*) et spectacle de jazz.

### NOVEMBRE

- Samedi 14 : « Immigration et citoyenneté », avec « Texture » (association lilloise issue de l'immigration).
- Samedi 21 : « L'Etat d'Israël, la situation des Palestiniens en Cisjordanie occupée », avec Maurice Rajfsus, auteur notamment de *Retours d'Israël* aux éditions l'Harmattan.
- Samedi 28 : « Cinéma et tiers monde », avec Louise Farénaux, professeur de filmologie à l'Université de Lille III. Forum et animation vidéo.

### DÉCEMBRE

- Samedi 12 : « Antipsychiatrie et éducation libertaire », avec Félix Guattari, auteur entre autres avec Gilles Deleuze de *L'anti-Œdipe* ; Jean-Marc Raynaud, auteur de *Dires et Agirs d'éducation libertaire* ; Claude Sigala, animateur du Coral et auteur de nombreux ouvrages consacrés aux lieux de vie.

### JANVIER

- Samedi 9 : « Médecine, quelles pratiques alternatives ? », avec le Syndicat de la médecine générale.
- Samedi 23 : « Un an après (janvier 1987-janvier 1988), quelle analyse des mouvements sociaux ? », avec Bernard Lacroix, professeur de Science-Po à l'I.E.P. de Bordeaux, auteur notamment de *L'utopie communautaire* ; Hélène Hernandez, libertaire, militante C.F.D.T.

### FÉVRIER

- Samedi 13 : « Espagne libertaire 1936-1939 », avec Franck Mintz, auteur de *L'autogestion dans l'Espagne révolutionnaire* ; Gaetano Manfredonia, docteur en histoire contemporaine. Forum et diaporama.
- Samedi 27 : « Concurrence économique mondiale et avenir du tiers monde », avec Michel Beaud,

professeur d'économie à Vincennes, directeur du G.E.M.D.E.V., ex-rapporteur de l'inter-groupe emploi au IX<sup>e</sup> plan et auteur notamment du *Système national mondial hiérarchisé*.

### MARS

- Samedi 12 : « Elections présidentielles, quels enjeux ? », analyses et propositions libertaires. Meeting, débats et animation vidéo avec la participation du groupe Benoît-Broutchoux de la Fédération anarchiste.
- Samedi 26 : « Le féminisme aujourd'hui », avec la librairie « Du côté des femmes » (Lille) ; *Les cahiers du féminisme*, revue éditée par la L.C.R. ; Thyde Rosell et Monique Figarol, militantes de la Fédération anarchiste.

### AVRIL

- Samedi 9 : « Festival du cinéma turc ». Animation vidéo et débats sur la situation politique en Turquie.
- Samedi 23 : « Peut-on sortir du capitalisme ? », avec Alain Lipietz, polytechnicien, économiste au C.E.P.R.E.M.A.P., auteur notamment de *L'audace ou l'enlèvement*.

### MAI

- Samedi 7 : « Que reste-t-il de Mai 68 ? », avec Daniel Cohn-Bendit, auteur notamment de *On l'a tant aimé la révolution* ; Michel Dobry, professeur de Sciences-Po à Nanterre, auteur notamment de *Sociologie de la crise*.
- Samedi 21 : « Un syndicalisme libre est-il possible à l'Est ? », avec Vladimir Borissou, un des principaux représentants du S.M.O.T. (syndicat libre d'U.R.S.S.) à l'étranger ; Comité de solidarité avec Solidarnosc (Roubaix) ; Jacky Toublert, animateur des chroniques syndicales sur Radio-Libertaire, militant C.G.T. ; *Iztock*, revue libertaire sur les pays de l'Est.

### JUIN

- Samedi 11 : « Carrefour des espaces alternatifs », avec Radio-Campus ; Radio-Boomerang ; les librairies « Du côté des femmes », « La libre pensée », « L'Echappée alternative » ; Réseau solidarités ; Espace Karl-Marx, etc. (associations de la région lilloise). Forum-débats, tables de presse, buffet, animation musicale.

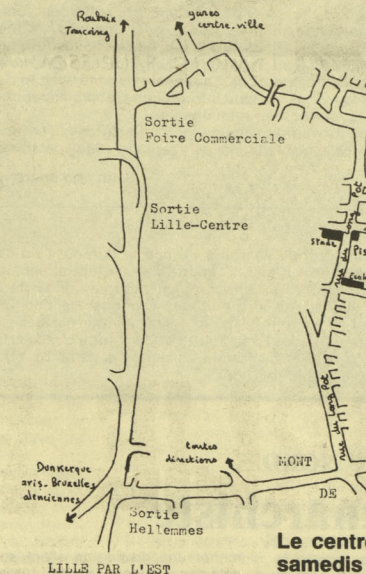
Centre culturel libertaire  
« Benoît-Broutchoux »

## La voix sans maître

Les animations du centre culturel libertaire sont retransmises en direct ou en différé tous les vendredis, de 21 h à 23 h, sur Radio-Campus, 99.6 Hhz (tél. : [16] 20.91.24.00).

## Le centre culturel libertaire lillois

Centre culturel libertaire Benoît-Broutchoux, 1/2, rue du Péage, 59800 Lille. M<sup>o</sup> Fives. (Tél. : [16] 20.47.62.65, répondeur en cas d'absence).



Le centre culturel libertaire est ouvert tous les samedis de 15 h à 19 h.

Soutien financier : Cercle d'études sociales, C.C.P. 7 806 13 M, Lille.

## ÉDUCATION LIBERTAIRE

### Les crèches parentales

**P**ARMI les invités du centre culturel libertaire, sera présente, dans le cadre du forum « Antipsychiatrie et éducation libertaire », une association lilloise : la crèche parentale A.D.A.G.E.

En effet, l'alternative à l'éducation concerne aussi les crèches. Largement insatisfaisantes tant sur le plan matériel (places, listes d'attente), que sur la notion de développement de l'enfant (nourrices pas toujours idéales) ; les modes de garde traditionnels laissent une place croissante, depuis quelques années, à une nouvelle forme de prise en charge : la crèche parentale. De quoi s'agit-il ?

En fait, des parents, ou des professionnels, ou les deux ensemble sont à l'initiative de sa création, et en assument par la suite la gestion. Ce local est ouvert parce que des parents ont eu le besoin et le désir d'assurer à leurs enfants un accueil quotidien et collectif différent. Le groupe d'enfants (environ quinze en général) est animé conjointement par les parents (à tour de rôle) et par une ou plusieurs personnes salariées (puéricultrices, auxiliaires de puériculture, éducateurs, etc.). Rapide-

ment, pourquoi cette nouvelle formule ?

Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'une structure collective d'accueil de petits enfants, lieu d'éveil et de socialisation. Sa structure de petite taille permet une souplesse d'organisation quotidienne (« Et si ce matin nous allions à la ludothèque ? »). Ensuite, et surtout, parce que dans les crèches parentales, une continuité existe entre le milieu familial et le lieu d'accueil de l'enfant : les parents aménagent le local, décident avec le permanent salarié du mode de fonctionnement, s'occupent à tour de rôle du groupe d'enfants, donc gardent leur responsabilité même au sein d'une structure collective.

Enfin, parce que des relations de solidarité se développent entre parents, parents et enfants. A partir de ce lieu d'accueil, les parents sont amenés à parler ensemble de leurs enfants, de leurs difficultés, des questions qu'ils se posent par rapport à l'éducation, et à trouver ensemble des solutions nouvelles. Voici tracés, très rapidement, les grands traits des crèches parentales.

Lydie THOUENOT  
Groupe Benoît-Broutchoux (Lille)

Pour plus de renseignements : A.C.E.P. (Association des collectifs enfants/parents), Fédération des crèches parentales, 36, rue de Tiennens, 75200 Paris (tél. : [16] 43.49.46.31).

## Expositions

- **Benoît Broutchoux (octobre, novembre, décembre)**  
Benoît Broutchoux (1879-1944), militant anarcho-syndicaliste, fondateur de la C.G.T. dans le bassin minier du Nord/Pas-de-Calais, défenseur avant l'heure de la libre maternité...
- **Espagne 1936-1939 (janvier-février)**  
Un peuple en lutte contre le fascisme, un élan autogestionnaire fantastique, des réalisations anarchistes sur le plan économique et politique...
- **Cent ans de propagande anarchiste (mars, avril, 1<sup>ère</sup> quinzaine de mai)**  
Des pages d'histoire un peu jaunies, d'autres d'une actualité brûlante...
- **La Makhnovtchina (2<sup>e</sup> quinzaine de mai, juin)**  
Ni rouge, ni blanche... un aspect méconnu de la révolution russe.





# CHARLIE HEBDO

À travers les multiples tentatives de publier une presse fondamentalement différente des magazines classiques, des quotidiens ou des mensuels à grand spectacle, les expériences pour rafraîchir et renouveler le petit monde de l'information ont souvent tourné court. Les publications n'ont souvent survécu que quelques mois, dans le meilleur des cas quelques années, et se sont diluées dans le flot croissant des revues ultra-spécialisées dont l'intérêt social reste à maints égards limité, et même totalement inexistant.

Le Fou Parle, La Gueule Ouverte, Actuel (ancienne formule !), pour ne citer qu'eux, sont maintenant totalement fossilisés après avoir occupé un créneau (comme ils disent) original et intéressant qui correspondait, dans les années 70, à un besoin réel de contre-information. La faillite politique de Mai 68 (encore lui) fut à l'origine de la désaffection, pour une certaine génération, des structures politiques traditionnelles et a initié toute une littérature qu'on peut qualifier de marginale — dans le sens qu'elle s'était alors écartée d'une norme communément admise, dont les

structures classiques ne souffraient aucune remise en cause globale.

Désormais, signe que les temps changent, les collectionneurs se les arrachent aux Puces de Clignancourt ou dans les Salons du vieux papier. Mais il en fut un, disparu aussi, dont tout le monde se souvient, et je ne connais personne (je fréquente toutefois un certain milieu réceptif et attentif à ce type de publications) qui n'ait feuilleté, lu ou acheté *Charlie-Hebdo*. Le plus irrévérencieux et le plus iconoclaste des hebdomos. Celui qui à son époque faisait ressembler *Le Canard Enchaîné* à *Paris-Turf*

### Bal tragique

Vingt pages, du mauvais papier, une mauvaise impression mais un punch provocateur totalement assumé et maître de lui, un humour que personne en 1987 (1) n'a réussi à recréer. Ah ! les unes de *Charlie-Hebdo* ! Qui n'a jamais doucement rigolé au désormais classique : « *Bal tragique à Colombey : un mort* » (au moment de la mort de de Gaulle et de l'incendie d'une boîte de nuit pleine à craquer). L'interdiction fut immédiate.

Mais pour insolente qu'elle ait pu être, elle en égale quelques autres : « *Le petit Jésus vous dit merde* », « *C'est le libéralisme ou ma main sur la gueule* », « *Le P.C. français renonce à la dictature du prolétariat : les prolos déçus* » (suivait le dessin de Reiser d'un prolo accablé : « *Je ne serais jamais dictateur !* »).

La publication de cette fameuse une fut le prétexte de la censure. Le pouvoir donna sa loi

de 1947 sur la protection des mineurs, suivi de l'interdiction à l'affichage et de la non-diffusion de ce qui était alors (novembre 1970) *L'Hebdo Hara-Kiri*. L'équipe n'en n'a apparemment rien à foutre. *Charlie Hebdo* est né dans la foulée et les Chorons, les Cabu, les Reiser, les Cavanna peuvent continuer à distiller leur vitriol hebdomadaire. L'équipe du journal n'a d'ailleurs jamais cessé de réclamer le rétablissement de la parution sous l'ancien titre : ce fut une question de principe, et on ne négocie pas les principes. *L'Hebdo Hara-Kiri* reparu d'ailleurs sous la gauche, et c'est aussi à ce moment-là qu'il disparut. L'enterrement fut fêté à la télé, chez Polac. Ce fut un merveilleux, un délicieux scandale télévisuel...

### A la moulinette...

Pas facile de parler de l'hebdo. Il parle de lui-même. Il fut un novateur, un précurseur dans une quantité infinie de domaines journalistiques : les rubriques « *Salut les radins* », « *Les doigts pleins d'encre* », « *Les couvertures auxquelles vous avez échappé cette semaine* », « *L'actualité brûlante en photos parlantes* », etc. ; les plus grands dessinateurs (Gébé, Reiser, Cabu, Wolinsky...); les polémistes les plus cinglants (Delfeil de Ton, Cavanna, Sylvie Caster); le génie commercial du professeur Choron (Bernier).

Il a passé à la moulinette toute la médiocrité, la mesquinerie, la veulerie et les dangers qui nous guettent : pollution (Ah ! les maisons

solaires de Reiser); la justice (les T.P.F.A., Tribunaux permanents des forces armées); la religion; la politique... Pas un seul aspect de la vie sociale ne fut épargné. Merci pour tout. Alors attention récupération : *L'Hebdo Hara-Kiri* et *Charlie-Hebdo* se situent dans la grande tradition anarchiste, fin de la récupération.

Les bonnes mœurs en ont pris un sacré coup après ça. Ce furent de bien beaux jeudis où mettre son cul à la fenêtre, ennobler le mauvais goût pour mieux s'en moquer, faire péter le carcan rigide des braguettes et des soutien-gorges. La façon dont l'hebdo a dénoncé avec outrance les interdits les plus hypocrites, les morales les plus rigides et les plus perverses dans la noirceur du temps, c'était d'une certaine manière faire dans le social.

Jean-Pierre VANHECKE

(1) L'équipe de « *Jalons* », qui a édité *Le Monstre*, *L'Abération*, *France-Démence* et *Le Lougarou-Magazine* se place timidement dans la lignée, mais semble se spécialiser dans la parodie de presse.





## RADIO LIBRES

# Contribution estivale à l'histoire déjà longue d'un moyen d'expression passé il y a peu de la piraterie à la restauration rapide

**« Ce qu'il y a de chiant dans la radio libre... c'est la radio. »**  
Font et Val

**C'**EST cyclique. La radio libre est condamnée à disparaître sous les feux de l'actualité tous les trois ans. Les périodes légales de dérogation rythment la vie du petit monde de la F.M., dont l'instabilité est un des principaux traits de caractère. La surveillance sous laquelle est toujours placée ce secteur de la communication, liée aux aléas de la politique, oblige à une redistribution chronique des rapports de forces, et ce, pas toujours au profit de la culture et des auditeurs.

La droite revenue aux affaires il y a un peu plus d'un an se trouve dans l'obligation de gérer une situation née sous d'autres auspices. On verra que cela est bien moins difficile qu'il pourrait y paraître...

## Nos ancêtres les pirates

Dire que la radio libre constitue un phénomène « de gauche » serait faux. La grande vague de 1981 s'est formée en dehors de toute légalité, s'est imposée contre le gouvernement de gauche qui tenait alors à préserver son « état de grâce » qu'une répression déclenchée durant l'immédiat après-10 mai aurait enlammé. Pourtant ceux qui prenaient la parole parachevaient le combat engagé quelque temps plus tôt, sous Gis-

card, contre la D.S.T., les brouillages et les voitures-gonio de la gendarmerie. S'il n'était pas fondamentalement « de gauche » (au sens institutionnel du terme), le mouvement initial des radios libres était néanmoins largement contestataire.

L'euphorie des deux premières années de grâce, 1981 et 1982, reflète bien le climat de subversion douce qui régnait alors. Comme si quelques mégahertz échappés d'un grenier, d'une péniche ou d'une cave pouvaient changer le monde.

Forcé est de constater simplement qu'à l'époque, préhistoire de la radio libre, la majorité des projets prônait l'expression d'une convivialité et d'un langage nouveau, expérimental ; le retour à une expression jusque-là occultée, bafouée, censurée. Le monde social, culturel, associatif prenait la parole... avec les moyens du social, du culturel et de l'associatif.

## Les grandes compagnies

Pourtant, très rapidement les spéculateurs ont compris l'enjeu que constituait ce nouvel espace d'expression et le profit certain qu'ils pouvaient en tirer. Le monopole ayant été malmené par les pirates de la première heure, restait donc à s'installer dans une place déjà chauffée... Par ailleurs, les tenants du système médiatique officiel, voyant leur clientèle s'échapper tentaient eux aussi de le récupérer en s'adaptant à ses exigences nouvelles et en investissant « clandestinement » les espaces illégaux. Une expression dominante, conformiste, standardisante apparaissait sur la bande F.M. Le monde du commerce, du pouvoir, de la combine reprenait la parole... avec les moyens du commerce, du pouvoir et de la combine !

Dépassé au début par les événements, le gouvernement de gauche entreprenait d'organiser à sa manière ce qu'il considérait comme une dangereuse cacophonie. Les moyens qu'il employa relevant plus du vau-deville et du complot d'arrière-cour que de l'administration des choses. Chassez le naturel, il revient au galop. Après avoir proclamé haut et fort que la radio libre resterait le lieu privilégié de l'expression sans but lucratif, le gouvernement socialiste autorisait l'usage de la publicité quelques mois plus tard.

Et comme une maladresse survient rarement seule, il crut aussi habile d'envoyer par le fond, à grand renfort de C.R.S., une bonne moitié de la bande F.M., celle qui le dérangeait. Radio-Libertaire, saisie le 28 août 1983, allait être la seule à réémettre dans le délai ultra-rapide d'une semaine, non sans avoir réuni le même jour plus de cinq mille personnes dans les rues de Paris. En haut lieu, la confusion était à son comble. La raison pourtant allait l'emporter. Radio-Libertaire était enfin reconnue et autorisée. Merci à tous.

## Seigneurs et féodaux

Aujourd'hui, la droite a repris les commandes. Au comptoir de la culture et de la communication s'est accoudé ce que la droite connaît de plus... millénariste, vendéen et vichyssois. Est-ce clair ?

L'objectif culturel de ces vieillards, jeunes loups éternels, est de « restaurer » dans ses droits une culture de souche, capétienne, populaire sans être prolétaire. A l'occasion, Saint Louis et Bernard Tapie peuvent faire bon ménage et le contrôle idéologique s'accompagne inévitablement du contrôle des médias, ceux-ci sont distribués par le biais des privatisations aux amis « sûrs », histoire de pérenniser une mainmise au-delà d'aléatoires échéances électorales. Le découpage du P.A.F. (Paysage audiovisuel français) n'a pas d'autre objet. Des accommodements sont bien entendus nécessaires et des concessions octroyées à la gauche financière et institutionnelle. Les « berlusco-

neries » à rebondissement, auxquelles nous avons eu droit il y a peu, en témoignent.

## Les grandes inventions

Revenons à la radio. Un dossier dont le gouvernement actuel s'est saisi avec fermeté et, il faut bien le dire, moins de confusion que le précédent est celui des radios libres. Heureusement pour lui, la bande F.M., comme nous l'avons vu, n'est plus celle des débuts. Les rapports de forces ont bien changé. Aujourd'hui, priorité est donnée à « l'économiquement viable », donc aux stations commerciales (c'est-à-dire aux « copains »)... Des os à ronger sont attribués en passant à la gauche institutionnelle, et le tour est joué.

Les plans de fréquences établis pour la région parisienne l'ont été avec intelligence, c'est sûr. Ils prévoient une pluralité d'expression... mais qui passe par une hiérarchisation des puissances d'émission. La puissance à accorder étant relative au nombre potentiel de clients (ou d'électeurs) de chaque station, comment imaginer que les ros du « fast-food » radiophonique soient les plus mal servis ?

L'arrêt du versement des subventions (1), attribuées jusqu'ici aux radios sans publicité, devrait par ailleurs contribuer... à éclaircir le Paysage audiovisuel français, en le débarrassant notamment des canards boiteux du secteur associatif. Finement joué... la façade est respectée.

## La guerre de cent ans

Les anarchistes sont à leur manière des oiseaux de mauvaise augure. En 1981, ils annonçaient que le monopole allait céder ; en 1982 que le pouvoir (fut-il de gauche) allait frapper ; en 1983 que l'officialisation de la publicité amorcerait le déclin de la bande F.M., qui deviendrait un rayon supplémentaire de la culture de grande surface... Quel plaisir, dans ces conditions, à avoir toujours raison ? Nous avons préconisé la solidarité entre radios et il a fallu nous battre seul, ou presque. Nous avons prévenu des dangers étatiques et « privés », et nous sommes les seuls, ou presque, à surnager dans l'univers impitoyable de la F.M. Alors quel plaisir ?

Les combats à venir ne seront pas plus faciles à mener. Les manières de nous faire taire sont multiples. De l'interdiction pure et simple, suivie de saisie, à l'autorisation de 8<sup>e</sup> catégorie entre deux mastodontes de la « radio-hamburger ». Seulement voilà, le problème pour les pouvoirs est que nous sommes imprévisibles. Imprévisibles, parce que conduits par des principes qui leur sont étrangers... ou étranges.

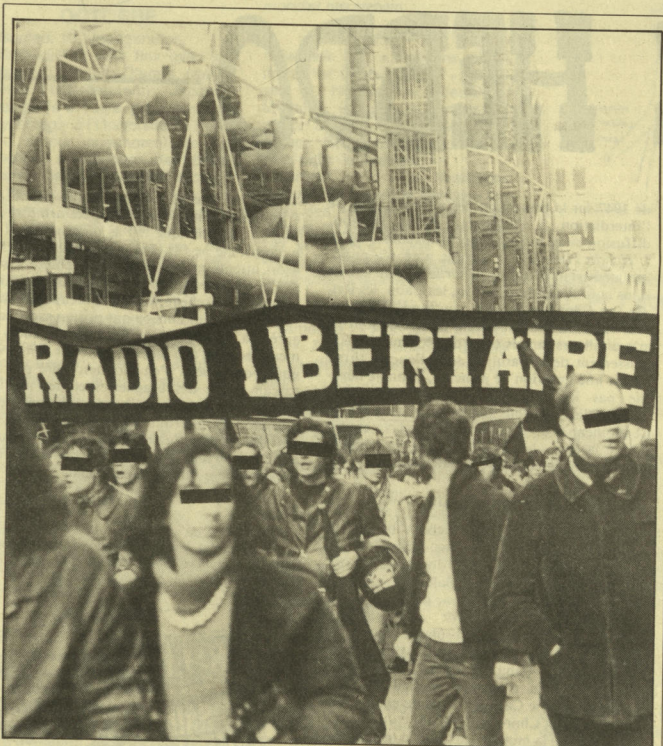
La radio libre, pour nous, n'est pas une mode, un petit jeu lucratif destiné à assurer nos retraites. Elle est un moyen d'expression et a, d'ores et déjà, pris une place importante, impossible à céder. Nous avons émis sous Giscard, sous la gauche ensuite, nous continuerons sous la droite, quoi qu'il arrive.

La D.S.T., les brouillages, les procès, les C.R.S., une dizaine de radios-frics ne sont pas venus à bout de la « voix sans maître ». Comment de Broglie et Pasqua y parviendraient-ils ? Aurait-il plus de « qualités » que leurs prédécesseurs ? Cet été 1987 sera tout aussi décisif, pour les radios, que l'a été celui de 1983. Tout peut se passer tranquillement, bien sûr. Rien que du soleil et du calme... S'il en était autrement, il faudrait prendre en compte une donnée essentielle, liée à la personnalité des acteurs en présence.

Le gouvernement de M. Chirac a tout juste une année. Nous, anarchistes, existons depuis plus d'un siècle : depuis *Le Temps des Cerises*. A bien regarder, nous sommes tout à fait « prévisibles ».

Le secrétariat Radio-Libertaire

(1) Provenant d'un fonds alimenté par les radios commerciales.



## Radio-Libertaire communique

Radio-Libertaire a pris connaissance du plan de fréquence établi par la C.N.C.L. et revendique l'utilisation de sa fréquence historique : 89.4 MHz, ainsi que les moyens de se faire entendre sur Paris et banlieue.

Par ailleurs, Radio-Libertaire dénonce toute tentative de hiérarchisation des puissances qui implique une sélection nécessairement arbitraire sur des critères mercantiles et politiques.

La liberté d'expression est indivisible. Tous les projets techniquement viables doivent obtenir une place à part entière sur la bande F.M.

Radio-Libertaire s'oppose à toute manœuvre tendant à assurer l'hégémonie des stations commerciales sur un espace hertzien qui, rappelons-le, fut libéré du monopole par les radios pionnières : associatives, culturelles et militantes.

Radio-Libertaire, organe du mouvement anarchiste met d'ores et déjà en garde tous ceux qui, de leur place étatique ou privée, auraient la maladresse de vouloir menacer son droit à l'expression.

Radio-Libertaire invite les radios authentiquement libres, indépendantes des intérêts financiers ou politiques à établir les liens d'une solidarité effective.

Le secrétariat Radio-Libertaire



S.I.D.A.

# Grenouilles de bénitiers crapauds de laboratoire

**P**AS un jour sans que nous ne soyons baignés avec la campagne du « safer sex », que proclamations, articles, interviews ne nous interpellent le quel que part avec les dangers du S.I.D.A. et les moyens de s'en préserver. La gent médicale étant pleine d'imagination, on ne nous propose guère que l'abstinence et le préservatif.

Mais on se garde bien de nous raconter à quoi ressemble un rapport sexuel parfumé au caoutchouc talqué. Finis « ta peau contre ma peau » ou les « baisers de velours » vantés par Niagara dans le « Top 50 », les peaux ne doivent pas se toucher. Finis fellation, cunilingus, fantaisies et mignardises, vive la sexualité des missionnaires ! Quant à la pénétration « préservative », autant se masturber dans un gant à vaisselle en face d'un *Penthouse* ouvert — cela vous économe une drague.

Ah ! le romantisme des rapports « au caoutchouc », du désensachage de l'objet, de son enfilage sous le regard attendri d'une compagne (compagnon) que la perspective de ces délices excite d'avance ! Amis de la poésie, bonjour ! Ah, tendresse, douceur, quand il faut se retirer de sa partenaire sans rien renverser sinon contamination, quand on recueille dans sa paume émue le réceptacle gluant et tiède et qu'on l'évacue dans la poubelle ou le bidet — passons sur ceux qui ont les W.C. sur le palier ! Ne vous endormez pas sur votre ami(e) : en perdant votre triomphale érection, le caoutchouc glisse et il faudra pour le récupérer s'adonner à la pêche miraculeuse, ce qui n'est pas si amusant. A tout faire, préférez le chewing-gum : ça colle aux parois, bouche les trous et encourage la fellation grâce à son goût mentholé !

On suivrait bien ces médecins fous s'il s'agissait d'une tocade de quelques mois, mais les délais probables sont de 12-15 ans. Des générations d'ados ne connaîtront jamais le goût de l'autre. Nos psys ne vont pas chômer.

## Les blouses blanches

Envoyons donc ces blouses blanches se faire séropositer chez les Grecs ! Si leur sexualité de séxagénaires leur a



donné la nostalgie des lavements et bidets si poétiques quand on les lit dans Zola, qu'ils gardent leur hygiène bide pour eux ! Nous, nous ne renoncerons ni à la chair, ni à la peau, ni à la semence des gens qui nous séduisent. Notre liberté comportera un danger supplémentaire, c'est tout ! Chouette, le sexe devient une aventure ! Mieux vaut vivre peu mais bien, la mort dans d'atroces souffrances plutôt que la branlette sénile dans un ennui glacé.

De toute façon, les séropositifs seront de plus en plus nombreux et il n'y aura qu'à baisser entre nous (vite un badge !), laissant les sains de corps mourir d'un cancer ordinaire. Adopter les conseils d'abstinence ou de caoutchoutage de ces vieillards, ce serait retourner aux ténébres, à l'obscurantisme médiéval d'une sexualité monogame et sans plaisir, aux coûts aseptisés de la procréation pure sous contrôle médical. Un monde de grabataires.

Le S.I.D.A. n'est rien comparé au danger moral et spirituel que font courir ces peines-à-jour. Leur irrationnel rend dérisoire la bouffée irrationnelle qui nous conduit à refuser

toute protection. Pseudos-médecins, catholiques intégristes déguisés en soignants, thérapeutes pétaimistes que la libération a oublié d'enterrer, ces « spécialistes » n'ont de scientifique que leur prostate bouchée. Nul dans le monde ne sait rien sur le S.I.D.A., et certes pas les médecins. Mais moins ils savent, plus ils en parlent. Ce qu'ils soignent, c'est leur pub, pas nos artères. Molière, reviens leur coller leurs becs d'oiseaux !

## Ne changez rien !

Le S.I.D.A. s'est développé surtout par leur faute : stocks de sang pas vérifiés, seringues réutilisées, maladie sous-estimée au départ. Leur manque de vigilance a été fatal. Alors, vos gueules, les masturbateurs ! Travaillez au vaccin, et foutez la paix à nos fesses, nous les libertins, les homos, les Africains, les adultères, les prostituées, les toxicos (les hémophiles sont avec nous par erreur, due à une sonorité équivoque).

Nous avons bien compris que vous nous souhaitez un monde à votre image : médecin, blanc, abstinent et catholique. Notre choix n'est pas entre raison et déraison, mais entre deux irrationnels. L'un léger et titillant, qui consiste, face au S.I.D.A., à ne rien faire de spécial. L'autre qui consiste à renoncer au dernier plaisir sympa, à sa liberté ou à vivre le sexe dans un sac-poubelle à bout renforcé

amitiés, passions, amours, rapports multiples, baisés, quand ça me chante, à même la peau, et bisous doux tout partout. Avec de surcroît la joie, désormais, de les emmerder tous. Grenouilles de bénitiers et crapauds de laboratoire peuvent coasser tant et plus. Laissons-les l'abstinence, au moins ils ne se reproduiront plus. Vivons sans temps morts, jouissons sans entraves : comme les cons, les slogans joyeux ont la vie dure.

Yves FRÉMION

Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).

## DÉPARTS EN VACANCES

# Attention aux douaniers !

**V**OUS partez. En Afrique ou en Scandinavie, dans un désert ou dans une mégapole, seul ou en groupe, vous partez, vous jurant bien de mettre en pratique les vacances-liberté tant vantées par la pub. Vous avez préparé vos vacances durant toute l'année, vous pensez tout savoir des particularités des pays que vous comptez visiter, et des dangers éventuels que vous encourez. Mais avez-vous pensé aux douaniers ? Car si les frontaliers connaissent bien cette engageance, les Français de l'« intérieur » ignorent souvent les « droits » des fonctionnaires des douanes et les redoutables emmerdes qu'ils sont en droit d'infliger.

## Subtilités juridiques

Le principe psychologique de base à acquiescer pour comprendre un douanier est le suivant : ce brave homme s'ennuie à mourir dans son poste-clavier. Il est le rouage d'une administration aussi tatillonne, sourcilieuse, hiérarchisée que possible. Le douanier ne peut prétendre à aucune gloire, à aucun acte tant soit peu héroïque. Il n'inspire ni crainte, ni sympathie, ni même compassion aux centaines de voyageurs qu'il voit passer chaque jour (ou chaque année si, comble de détresse, il est enterré dans un poste-frontière de campagne). Bref, le métier le plus désespérant qui soit... Avec néanmoins un unique, un immense, un délectable pouvoir : celui d'emmerder le monde. Attention les vélos.

Le douanier en soi n'a qu'un seul droit : celui de contrôler votre véhicule pour y repérer les marchandises frauduleuses ou non déclarées — et donc non dédouanées. Pour ce faire, il peut procéder à la fouille de votre véhicule et exiger les pièces justificatives pour tous les biens qui s'y trouvent. Rien d'exorbitant à cela ? Si ! Parce que rien n'interdit au douanier de prendre son temps. Il n'est obligé de faire appel aux services de police qu'après 24 heures. C'est-à-dire que vous pouvez passer 24 heures au poste de douane sans aucune raison, sans avoir commis la moindre infraction, sans transpor-

ter un gramme de marchandise illégale ou non déclarée. Détail subsidiaire : rien n'oblige un douanier à vous autoriser un coup de téléphone, pour prévenir votre famille ou vos amis de la situation dans laquelle vous vous trouvez. Le zèle du cher fonctionnaire peut vous faire rater un rendez-vous, louper un avion, payer une réservation pour rien, gâcher vos vacances... Vous n'aurez strictement aucun recours. (Alors que vous pouvez porter plainte pour séquestration contre un magasin qui vous a retenu plus d'une heure pour vérification des achats.)

Un conseil dans ce cas de figure : restez poli, aimable et souriant... toute marque de mauvaise humeur prolongerait le contrôle. Toute insulte vous vaudrait 24 heures supplémentaires au poste de police. La moindre agression physique vous coûterait très cher. Plus tard, vous pourriez écrire à l'administration des douanes pour signaler ce que vous considérez comme un abus de pouvoir. Un an après, celle-ci vous répondra qu'elle est au regret de ne pas pouvoir donner suite à votre plainte.

## Pots-de-vin et petits cadeaux

Un autre recours, que vous ayez ou non une infraction à vous reprocher, pour accélérer les contrôles : le classique pot-de-vin. La technique est risquée : vous pouvez vous retrouver accusé de corruption de fonctionnaire, en particulier si le douanier-chef est accompagné d'un jeune collègue auprès duquel il tient à prouver son intégrité. Mais quelques billets peuvent aussi être merveilleusement efficaces, en particulier pour les voyages en commun. Les habitués des voyages en bus au Portugal savent depuis longtemps que, s'ils ne veulent pas attendre durant des heures dans un car sur-

chauffé que les douaniers aient fini de contrôler, un à un, les bagages de tous les passagers, mieux vaut se cotiser, avant le passage au poste frontière, pour leur offrir un petit cadeau.

Si le contrôle s'avère « positif », si, effectivement, vous êtes en infraction, vous êtes passible d'une amende. Qu'il vaut vraiment mieux payer tout de suite, sans la moindre contestation et, de préférence, en liquide. Cet arrangement « à l'amiable » vous évitera la poursuite, et tous les frais judiciaires que vous aurez à verser par la suite. D'autre part, si vous transportez avec vous quelques fleurs — ou feuilles — de paradis artificiels, l'arrestation est à peu près inévitable. La « marchandise illicite » sera bien sûr confisquée, et théoriquement détruite par le feu. Sauf la

partie que la douane prélèvera pour information des novices. Le plus vraisemblable est qu'ils la garderont tout simplement pour leur usage personnel.

Le contrôle du véhicule est, répétons-le, la seule prérogative du douanier de base. Si vous lui inspirez les pires soupçons, et qu'il ne peut se résoudre à vous laisser passer sans effectuer une minutieuse fouille corporelle préalable, il doit faire appel à ses collègues de la Police de l'air et des frontières.

P.A.F. ! La voilà. C'est elle qui est sensée protéger notre cher territoire contre l'intrusion de terroristes, de délinquants, d'immigrés clandestins, de traquer aux portes du pays les détenus en cavale. Elle a bien sûr, pour effectuer cette noble tâche, des pouvoirs bien plus étendus. Elle est en droit de procéder à

la fouille du véhicule, mais aussi des passagers à condition toutefois que les femmes ne soient fouillées que par d'autres femmes. (La « palpation » d'une femme peut en revanche être effectuée par un policier. Il est bien évident que son zèle ne sera justifié que par son noble devoir de la défense du territoire.)

Le policier de l'air et des frontières peut également exiger la pièce d'identité (carte ou passeport) de tous les passagers âgés de plus d'un jour. Enfin, grâce aux prodiges de l'informatique, il aura accès à tous les renseignements judiciaires vous concernant. Si toutefois vous avez passé la frontière sans encombre... Il ne nous reste plus qu'à vous souhaiter bonne chance pour le retour. Car il n'y a rien de plus enrageant que de regarder durant des heures des abrutis en uniforme fouiller vos affaires personnelles tandis que, rageur, vous invoquez — mentalement — un monde sans frontières.

Pascal CHOISY



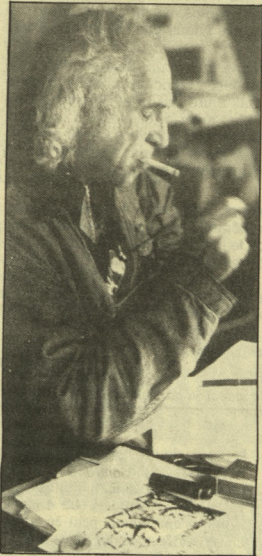


## DISQUE

## « Je te donne ces vers »

« Je te donne ces vers afin que si mon nom / Aborde heureusement aux époques lointaines, / Et fait rêver un soir les cervelles humaines, / Vaisseau favorisé par un grand aiglon, / Ta mémoire pareille aux fables incertaines, / Fatigue le lecteur ainsi qu'un tympanon, / Et par un fraternel et mystique chaînon / Reste comme pendue à mes rimes hautaines. »

De retour le vieux Baudelaire, avec Ferré dans la musique et dans la voix... Toujours debout, avec



dans la tête et dans le texte ses soixante-dix ans d'adolescence et de printemps — comme un certain mois de mai — toujours recréés. Léo fait se lever avec lui les « morts qui vivent » et « qui font germer les fleurs des champs ». Ces morts « ne pourrissent pas » et « ils sont beaux comme la chair adolescente ». Beaux comme Rimbaud s'évadant en Bateau ivre, les doigts pressés contre ses yeux pour illuminer ses « voyelles ».

« On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans. » Les années passent et la folie reste bien assise sur la La chaise de Van Gogh. Ferré n'a pas pris une seule ride. Sa pensée est intacte. Soixante-dix ans n'est pas un âge raisonnable. Les critiques adultes vous le diront. La mort aux lèvres et aux livres. Au milieu de cette époque silencieuse, il reste encore des mots pour élever les pensées.

Léo Ferré n'a pas oublié ses « copains de la neuille », les poètes qu'il a rencontrés certains jours dans un ailleurs, quelque part, entre foule et solitude, et qui sont devenus ses amis et ses frères. Dans son dernier disque (1), Léo Ferré nous donne des vers de Rimbaud, Verlaine, Baudelaire et Apollinaire et nous montre un peu ce que « personne ne pourra jamais (nous) montrer », l'essentiel en fait, avec « la frime disant à ces vainqueurs qu'ils peuvent s'en aller, et aussi au pouvoir jaloux et anonyme et bien planqué, que maintenant on les connaît avec leurs noms dans les ordonnances sublimes, avec des numéros et puis le mois de mai de soixante-huit qui reviendra comme une rime ».

La poésie et les poètes ne sont pas morts. Ils vivent dans la rue et dans nos têtes. Lagarde et Michard n'avaient qu'à bien se tenir. Dans cet hiver qui s'achève, la voix de Ferré est au printemps. Avec sa musique et l'Orchestre philharmonique de Milan.

DIOGÈNE

Léo Ferré, On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans, double album chez E.T.M., en vente à la librairie du Monde libertaire.

## Ne partez pas en vacances sans votre agenda rempli de festivals folks

« Folk à lier » cela vous dit quelque chose, sans doute, si vous écoutez régulièrement Radio-Libertaire (Paris), le dimanche entre 12 h et 14 h 30. Cette émission, commencée le 16 septembre 1984, a rapidement fait l'unanimité du secrétariat et des auditeurs. L'équipe de « Folk à lier » a reçu un très grand nombre d'invités, parmi les plus connus citons : Roger Giquel, Alan Stivell, Malicorne, etc. Avec une programmation diversifiée (émissions à thèmes, rediffusions de nombreux concerts, présentation de nouveautés), nous avons essayé de vous faire comprendre ce que ce style de musique n'est pas du tout marginal, mais qu'au contraire la musique traditionnelle est une musique bien vivante et actuelle.

Depuis quelques années des groupes de grande qualité se sont créés et, malgré les difficultés de production, ont réussi à sortir des disques. Aussi la librairie du Monde libertaire a décidé d'ouvrir un petit rayon dans lequel vous trouverez dorénavant ces quelques disques. Actuellement sont disponibles ceux des groupes Gwerz, Fubu, Korgog, Sweet Mama et du conteur flamand Ghislain Gouwy.

Ci-dessous vous trouverez une liste incomplète des spectacles ou festivals de cet été, une manière comme une autre de vous souhaiter de bonnes vacances. « Folk à lier » ne s'arrêtera pas durant celles-ci, et nous vous proposerons beaucoup de musique (pour tous renseignements : « Folk à lier », tous les dimanches, de 12 h à 14 h 30, sur Radio-Libertaire (Paris, MHz), tél : (16.1) 42.62.90.51 ou (16.1) 48.05.34.08.

Serge TANGUY

- Spectacles et festivals folks :
- Du 10 au 19 juillet, Festival mondial (folklorique) de Matha, 420 km de Paris en Charente-Maritime (tél : [16] 46.58.61.63).
  - Du 11 au 14 juillet, Rencontres Internationales de Saint-Chartier (Indre). Pour tout contact : Comité Georges-Sand, 5, place du Marché, 36400 La Chatre (tél : [16] 54.48.23.54).
  - Du 18 au 26 juillet : « L'été à Parthenay », Festival de « Nouvelles musiques traditionnelles », 7, rue Béranger, 79200 Parthenay (tél : [16] 49.94.63.15) ou U.P.C.P., B.P. 1, 79230 Prahecq (tél : [16] 49.75.67.71).
  - Du 18 au 27 juillet, Festival mondial de Gannat, 4, avenue de la République, 03800 Gannat (tél : [16] 70.90.12.67).
  - Du 20 au 26 juillet, Fête de cornouailles de Quimper, 1, place au Beurre, 29000 Quimper (tél : [16] 98.95.45.82).
  - Du 7 au 16 août, Festival interceltique des cornouailles de Lorient, Hôtel-de-Ville, 56100 Lorient (tél : [16] 97.21.20.51 ou [16] 97.21.24.29).

## PUNK

## « Abracadaboum »

**A**BRACADABOUM, les voilà ! Les Bérus sont de retour, plus méchants que jamais, avec un nouveau 33-tours qui va surprendre pas mal de monde (1). Vraisemblablement agacés par le tapage médiatique qui entoure le groupe depuis quelque temps, ils nous offrent cette fois un album délibérément 100% politique, qui a peu de chance d'être programmé sur N.R.J. Oh ! pas de vérité éternelle, pas de blabla militant pour un monde meilleur dans 100 000 ans, pas de cartes à vendre, mais la saine rage du refus, l'appel à se serrer les coudes face à l'inacceptable, la hargne de prendre sa vie en main, ici et maintenant, même si pour ça il faut passer outre la toile d'araignée des lois et de la bonne moralité ! Surtout pour ça !

Des morceaux ravageurs, des textes ne pouvant laisser indifférents comme « Ibrahim » : « élevé dans la misère / dans les bombes et la guerre / Ibrahim est bouc émissaire », cri dérisoire pour qu'un jour, enfin, la paix règne au Moyen-Orient. « Tzigane », un appel à la révolte pour ceux à qui « on a aloué une décharge publique », alors que « la terre n'appartient à personne / ni aux juges ni aux flics ». « Vie de singe », qui constate amèrement « qu'à force de s'en éloigner / on finit par s'comporter comme... des vrais singes descendus de l'homme ! ». « Nuit apache », qui rêve que toutes les tribus indiennes métropolitaines s'unissent pour danser de la revanche et la fête de la liberté. « S.O.S. », qui hurle : « Assez de terrorisme / Assez de nationalisme / pour le droit au respect / pour tous les opprimés ». « Et hop ! », avec des refrains teigneux et optimistes comme : « Et hop ! Chiac se prend un coup de matraque ! Et hop ! Pandraud se prend un coup d'marteau ! Et hop ! Pasqua s'prend un coup de beretta ! Et hop ! Chalandon, des plumes et du goudron ! Et hop ! un skin se prend une barre à mine ! Et hop ! Le Pen se prend un coup d'gégène ! Et hop ! Moscou, enva-

hit par les fous ! Et hop ! 10 000 clowns ensemble pour le grand boum ! », et ainsi de suite...

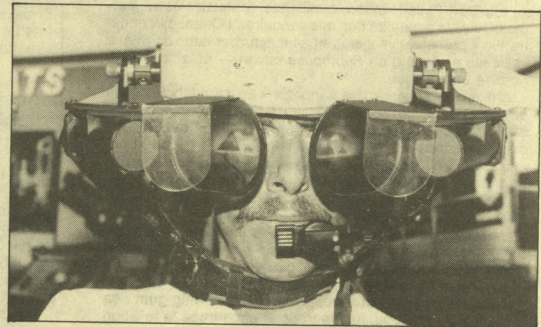
D'autres encore : « L'empereur Tomato Ketchup », la rébellion des mômes ; « Descendons dans la rue ! », tout est dit dans le titre ; « Jim la jungle », les états d'âme d'un soldat français revenant du Liban ; « Casse-tête chinois », encore et toujours l'absurdité de la guerre, etc.

Si vous ne voulez pas « vous habituer à voir les C.R.S. occuper le

pavé / en attendant d'occuper le reste », voilà un album aux résonances de l'amitié internationale qui vous tiendra le moral à flot ! Après tout, les groupes comme Bérurier Noir, qui balancent leur chansons-tracts sans démagogie et avec une telle conviction, ça ne court pas les rues ! Et hop !

GIL

Berurier Noir, « Abracadaboum », 33-tours, en vente à la librairie du Monde libertaire, 45 F.



## RADIO-LIBERTAIRE

## Emissions pendant l'été

Avec des enregistrements des « meilleurs moments » de l'année ou du direct :

- Lundi : « Pulsions » (14 h à 16 h), « Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30), « Radio-Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30).
- Mardi : « La clé de 13 » (18 h 30 à 20 h 30), « À bâtons rompus » (20 h 30 à 22 h 30) : le jazz avec Gérard Conte.
- Mercredi : « Sens interdit » (17 h 30 à 18 h 30).
- Jeudi : « Blues en liberté » (10 h à 12 h), l'histoire du blues avec des enregistrements en public ; « Femmes libres » (12 h à 14 h) ; « Enlirez-vous » (16 h 30 à 17 h 30) ; « Jazz en liberté » (22 h 30 jusqu'à tard dans la nuit).
- Samedi : « Chroniques syndicales » (12 h 30 à 14 h 30), promenades militantes dans les régions de France ; « Traffik » (17 h à 19 h).
- Dimanche : « Folk à lier » (12 h à 14 h 30).

## De l'été et du blues

**C**HAQUE année c'est la même chose dans les festivals de l'été : beaucoup de jazz et pas beaucoup de blues, juste un peu ici et là quasiment pour avoir le quota « sources du jazz ». Au mieux, on a droit à une soirée blues mais se posent les problèmes d'accompagnateurs, de salle et d'ambiance...

N'en déplaise aux puristes qui clament que le blues n'est consommable qu'aux Etats-Unis dans un vieux club de Chicago, de préférence dans la banlieue-est, un chanteur noir américain de blues peut avoir du plaisir à chanter sur

une scène française et à partager joie et émotions avec le public ! (1)

C'est d'ailleurs ce qui va être tenté (avec succès, on leur souhaite) à Cahors le 10 et 11 juillet, avec au programme : Albert Collins et son orchestre (le 10), Jessie Mae Hemphill, Pinetop Perkins, Luther Johnson, Louis Myers (le 11). Renseignements : (16) 65.35.29.29. La première soirée consacrée à la guitare blues du Texas, au mentor de Robert Cray (Albert Collins), la seconde avec une chanteuse du Mississippi (Jessie Mae Hemphill) et un orchestre constitué principale-

ment d'un ancien pianiste du Muddy Waters blues band (Pinetop Perkins), d'un ancien guitariste-chanteur du même groupe (Luther Johnson) et d'un chanteur-guitariste-harmoniciste (Louis Myers) ancien accompagnateur de Little Walter ; ça tiendra sûrement ses promesses !

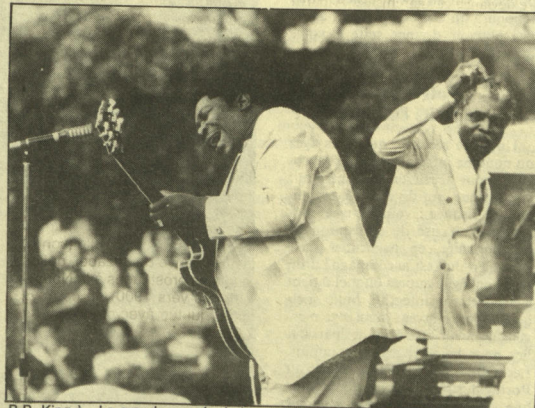
Paraît même qu'il y aura un colloque « Le blues est-il américain ? », on souhaite que le débat reste fraternel !

Pour le reste (Nice, Montreux, La Haye, Salon-de-Provence...), outre B.B. King et Chuck Berry qui auront ouvert le feu au Palais des Sports à Paris, il y aura (dans le désordre et au hasard des quotas) : Fats Domino (à Paris), Taj Mahal, Ben E. King, Rockin Dipsee and his zydeco band, James Cotton's blues band... Mais de la pub ne leur manquera pas, alors on a préféré vous causer plus du festival de Cahors !

THIERRY  
(« Blues en liberté »)

(1) L'exemple historique se situant en 1967 au cours d'un « American Folk Blues Festival ». Son House chantant sans micro (mais avec sa guitare en fer) à la salle Pleyel et applaudi par la salle debout !

Emission « Blues en liberté » sur Radio-Libertaire : le 16 juillet, la musique cajun et le zydeco (1<sup>ère</sup> partie) ; le 23 (suite) ; le 30, le Texas autour de Lightnin Hopkins avec un auditeur, Bernard ; le 6 août, les festivals de l'été « autour de Robert Cray.



B.B. King à « La grande parade du jazz » à Nice.



NOTE DE LECTURE

« La Charte d'Amiens de 1906 à aujourd'hui »

CETTE publication doit nous permettre une fois de plus de mesurer l'influence que l'on peut avoir dans des organisations de classe lorsque l'on prend le soin d'y travailler sans jamais manipuler quiconque, mais en situant les véritables enjeux. L'organisation des exploités doit-elle servir de masse de manœuvre à un parti quel qu'il soit ? Qu'est-ce que l'émancipation et quel processus adopter pour la rejoindre ?

Se battre suppose, l'union des compagnons réalisée, la recherche d'alliances comme la symbolisait en son temps la Charte d'Amiens. Ici réside son mérite révolutionnaire d'avoir permis d'exercer la lutte de classe sans a priori théoriques sur des questions qui ne sont en rien des compromissions par rapport aux principes.

La besogne quotidienne, celle de l'anonymat de simples militants, de la persévérance dans les moments de passivité sociale plus nombreux que les périodes de réveil exaltantes, le maintien de positions révolutionnaires parmi un ensemble de personnes réunies pour défendre leurs intérêts mais ne donnant pas la preuve d'une réelle volonté émancipatrice, voilà l'héroïsme révolutionnaire.

La révolution se prépare par l'effort quotidien. Quelle meilleure audience pour le mouvement anarchiste français que la période de l'anarcho-syndicalisme, celle qui débordait le cercle minoritaire pour mettre l'anarchisme à la pointe de l'action sociale.

Une charte...

Il ne fait aucun doute que nous avons toujours eu raison et que cela continue ! Mais la puissance des idées n'a de puissance que par

l'écho que l'on en obtient. Ceci pour dire que les compagnons de Fresnes-Antony, en éditant le texte de la Charte d'Amiens et les réflexions l'accompagnant (1) ne sont pas contents de rêver — dans l'indifférence quasi-générale du monde ambiant — à notre passé glorieux et à ses restes qui n'en finissent pas d'avoir des prolongements comme le montre par exemple Alain Sauvage dans son texte.

La Charte d'Amiens nourrit une part de rêve au travers du syndicalisme autosuffisant, le syndicalisme révolutionnaire érigé en théorie. Cela peut paraître dogmatique d'affirmer qu'il n'y a pas entre les différentes formes de socialisme autoritaire et l'anarchisme de pont ou de synthèse possible.

pragmatique

Le pragmatisme de la Charte d'Amiens qui reste dans la limite de nos principes va se trouver dénaté lors de la force gagnée dans les syndicats fera croire à d'aucuns que l'on peut faire l'économie d'un passé anarchiste de la culture qui a nourri les militants, alors le déclin commence.

Le grand mérite de l'article de Jacky Toublet est de montrer que le syndicalisme révolutionnaire qui, sous couvert d'autonomie ouvrière et d'une certaine façon de réconciliation des courants de l'A.I.T. va, de pratique cohérente, rompre avec l'anarchisme théorique et en même temps gagner sa propre mort, pendant toute mesure dans des épisodes comme ceux de la formation des partis communistes (2). Car le syndicalisme révolutionnaire reste tel et ne peut rompre avec l'anarchisme ou il rompt avec « les minorités conscientes » et ne manquera

pas de trouver une rive où s'échouer.

et unitaire

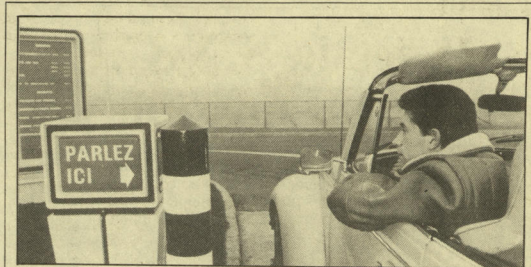
On trouve aussi dans l'article de Jacky cette réflexion pleine de sagesse sur l'échec des montées révolutionnaires comprises sous un angle militariste, « si nous laissons passer le moment favorable, nous devrions alors payer par des larmes de sang la peur que nous infligeons aujourd'hui à la bourgeoisie » (Malatesta). Ainsi s'explique la dimension antimilitariste du syndicalisme révolutionnaire bien compris par l'ouvrier qui reçoit la troupe durant ses grèves.

Ce n'est pas Joachim avec ses racines espagnoles qui le contredira ; avec Alain, ils symbolisent bien la possible unité du mouvement ouvrier sur des bases révolutionnaires fixées au travers de l'action quotidienne, dépassant le cadre suranné des batailles de patriotisme confédéral. Et puis, je ne vais pas vous raconter la brochure, lisez-la, elle vaut le détour... pour les négligents, abonnez-vous, réabonnez-vous à Volonté anarchiste.

Fred ANTONI

(1) Volonté anarchiste n° 32-33, La Charte d'Amiens, d'hier à aujourd'hui, 35 F, en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Gardons-nous bien de ne voir que les errements de personnalités comme Monatte, les partis communistes se sont construits avec un certain nombre de compagnons de tous courants, trompés par les échos déformés de la révolution russe et d'une fausse appréciation des principes du communisme d'Etat.



A LIRE ET A REGARDER

Pour ceux qui s'emmerdent

Pour tous ceux et toutes celles qui comme moi s'emmerdent pendant les vacances, il faut bien s'occuper. Voilà trois ouvrages fondamentaux qu'il faut avoir lu avant de mourir idiot.

Lulu s'maque (1) : Ricky et Gillon font des gorges chaudes, mais il fallait que ça arrive. Lulu, de retour du service militaire, s'est dégoté une « meuf » ! Au revoir la banane, et bonjour la chambrette. Tout finira bien, et ils vont presque divorcer. La plus iconoclaste des bédés. Gros nez rouges : la saga des rockers, des loosers de banlieues et des terreurs de concierges à chignons gras. A consommer avec excès.

Pour ceux et celles qui ne lisaient pas Charlie-Hebdo, Hara-Kiri Hebdo et tout le reste, il faut s'imbiber du dernier Le saviez-vous ? (2). Le moustachu poivre et sel nous livre quelques ruses et quelques originaux. Petits « miquets » de l'auteur et les meilleurs recettes pour briller en société : « A Louis XIV qui lui disait : " N'y a plus de Pyrénées ! ", l'ambassadeur d'Italie répondit respectueusement : " Vous avez raison, Sire. Ça c'est les Alpes " ». Voilà un exemple au hasard. Ne rigolez pas trop, les galets vous feront mal au coccyx.

Enfin pour celui qui affirme que Marguerite Duras n'a pas écrit que des conneries, elle en filmé aussi, voici Les chroniques de la haine ordinaire (3) de Pierre Desproges. Une somme de pensées, pour ceux qui n'écouteront que fagacement la radio entre 18 h 55 et 19 h : « A mort le foot », « Non aux jeunes », « Les restaurants du foie... »

Voilà, si vous avez tout fini dans le compartiment du train, dès le premier jour, je ne peux rien pour vous. Consoloz-vous avec l'esquimau au sable ou au gras du bide ruisselant d'huile de bergamotte. Gros bisous.

JEAN-PIERRE

(1) Franck Margerin, Lulu s'maque, éditions « Les humanoïdes associés », en vente à la librairie du Monde libertaire.

(2) Cavanna, Le saviez-vous ?, éditions Belfond, en vente à la librairie du Monde libertaire, 95 F.

(3) Pierre Desproges, Chroniques de la haine ordinaire, éditions du Seuil, collection Virgule, en vente à la librairie du Monde libertaire, 23 F.

ROMANS NOIRS

Des polars pour l'été

QUELQUES livres intéressants contenteront les amateurs de polars pendant la période estivale. Tout d'abord le livre de Jean-Bernard Pouy : L'homme à l'oreille croquée (Série noire n° 2098). Pouy est connu pour des romans noirs comme Nous avons brûlé une sainte ou Suzanne et les ringards (1). Avec son dernier ouvrage, il change un peu de style et nous livre un thriller, une véritable course-poursuite entre une prostituée et ses anciens macs. Elle est escortée par un jeune garçon qui fera son apprentissage de la vie, apprentissage qui nous est décrit non sans humour. Le rythme est haletant et constitue l'intérêt principal du bouquin.

Toujours dans la Série noire, le nouveau Marie et Joseph : Jazz belle (S.N. n° 2101). Après des débuts excellents, le duo nous avait ensuite donné des polars médiocres englués dans les jeux de mots faciles et les intrigues squelettiques. Avec Jazz belle, le niveau remonte nettement. Comme chez Pouy la traque est l'argument essentiel de ce roman noir. Mais les auteurs arrivent à créer des personnages attachants, comme cette chanteuse de Louisiane, Jazz belle (son nom est un dérivé de Jezabel, qui désignait les prostituées à la Nouvelle-Orléans vers 1900) ou ce paysan grec, qui tue avec des fléchettes ! La passion de Marie et Joseph pour la musique traditionnelle noire, le jazz et le blues, donne aussi de la vie à ce polar.

Une petite maison d'édition de Bordeaux (2), « Le mascaret



analyse de la fascination qu'éprouve un couple d'intellectuels pour le terrorisme vu de façon idéalisée. Ce couple distribue l'argent d'une rançon à des ouvriers au chômage, mais tout se met à aller de travers, la plupart rendent l'argent à la police, d'autres sont arrêtés, l'un d'eux se suicide. Bref, la dure réalité brise les illusions. Robin des bois est vraiment mort. « -ky » nous montre aussi le climat régnant

dans une petite ville allemande et fait œuvre avec ce livre de sociologie, celle du roman noir, même si l'on ne suivra pas toutes les assertions de l'auteur, notamment sur le plan politique.

Signalons chez le même éditeur Rebelles de la nuit dû au talent prolifique de Marc Villard. L'histoire est celle d'un éducateur, à Barbès, préoccupé d'éviter la délinquance à ses « protégés ». Après la mort de l'un d'eux, il se transforme en justicier. S'il est très bon, Rebelles de la nuit ne dépare pas dans la bibliographie de Villard. Comme d'habitude l'intrigue s'efface derrière la recherche de style : « Tramson marchait, le cœur à la Casse dans les rues naufragées. Il marchait dans cette félicité liquide, car il aimait la rue, la nuit, la foule ». On aime ou on déteste.

Enfin, pour terminer, rappelons qu'il existe une collection de polars pour enfants, chez Syros, « Souris noire » avec de nombreux auteurs dignes d'intérêt. Profitez-en, d'autant plus que celui de Daeninckx, La fête des mères, est en passe d'être interdit par la Mairie de Paris... Ce livre montre un chômeur commettant des hold-ups et qui reste impuni, ce qui fit suffoquer même Polac à « Droit de réponse » ! Le but n'était pas pour autant de faire l'apologie du vol, mais de montrer que le chômage est la vraie violence.

Yves B.

(1) En vente à librairie du Monde libertaire, 19 F.

(2) « Le mascaret noir », 52, rue des Menus, 33000 Bordeaux.

NOTE DE LECTURE

« Les OEillets rouges » n° 3

LES numéros un et deux des OEillets rouges analysaient les phénomènes qui favorisent l'émergence d'un accord social suffisant pour assurer la survie du système socio-économique en place et tentaient de montrer en quoi le terrorisme, en tant qu'affirmation brutale de la remise en cause d'un ordre donné, pouvait ou non participer de ce consensus. S'inscrivant dans la logique de cette volonté de mieux comprendre les rouages de l'aliénation sous toutes ses formes, le thème central retenu par les rédacteurs pour ce numéro trois est celui de la déviance.

Après avoir présenté la démarche qui a présidé à son élaboration, ce numéro (1) s'attache à démontrer les mécanismes d'exclusion sociale ; choisis pour leur exemplarité — et qu'il s'agisse de domaines aussi divers que la prison, l'éducation, la folie, la condition féminine au XIX<sup>e</sup> siècle, et même l'écriture, les sujets traités sont complémentaires et permettent de mettre à jour la logique intrinsèque qui préside à l'émergence d'une sinistre alternative fondée sur l'acceptation de la norme ou sur la négation par l'exclusion.

La question qui se pose alors, à travers l'article de Jean-Marc Reynaud traitant de la place réservée aux déviants dans certaines sociétés — sans Etat — dites primitives, est celle du lien qui unit étroitement un ordre social, quel qu'il soit, et la possibilité de son refus. Et c'est à cette question centrale de l'« ordre » et du « désordre » que G. Manfredonia esquisse une réponse dans son article traitant des rapports entre déviance et anarchisme. A partir d'une étude des différents points de vue, G. Manfredonia expose la place contradictoire (de Proudhon à Berneri et à Fabbri) qui est faite à la notion de déviance par les auteurs anarchistes, pour déboucher sur la problématique spécifique qui unit tous les anarchistes, quelles que soient les divergences circonstancielles, celle de la liberté perçue comme phénomène social qui, seule, est apte à intégrer la dialectique liant les tendances centripètes et les tentations centrifuges de tout groupement humain, et qui, seule, est capable de les rassembler dans un ordre social dynamique et toujours plus complexe.

Cet article est complété par la publication de la controverse qui oppose Fabbri à Berneri à propos de la place qu'il convenait de reconnaître aux déviants, controverse qui, précisément, permet de dégager la problématique spécifique dont il a été fait mention plus haut. Il convient aussi de noter que la volonté affirmée par la revue d'être un outil de discussion débouche sur la poursuite du débat engagé autour du terrorisme, avec la publication de l'article « Terrorisme et idéologies révolutionnaires » d'O. Alberola.

Enfin, ce numéro trois est complété par un entretien avec G. Balkanski, témoin des journées de mai 1937 à Barcelone, faisant suite aux études réalisées dans les numéros un et deux sur 1936, ainsi que par un article rédigé par un des membres du groupe « ART 112 » (cf. M.L. n° 659) traitant de l'art et de la déviance et par des notes de lecture.

Maria KORN

(1) Les OEillets rouges n° 3, 112 p., sont en vente à la librairie du Monde libertaire au prix de 50 F.



## Avec la S.N.C.F. c'est possible

**S**OUS prétexte de rééquilibrer les coûts à la S.N.C.F., les dernières mesures tarifaires viennent pénaliser de manière exorbitante ceux qui effectuent quotidiennement de 200 à 400 km : + 8,9% au 30.04.87 (sur les parcours inférieurs à 150 km) et + 11% au 1.07.87 (sur les mêmes parcours) du ticket donnant droit aux réductions.

La politique de rééquilibrage des coûts, prévue par Charles Fiterman, signée par Fabius et appliquée par Chirac se fait au détriment des travailleurs. La direction de la S.N.C.F. agit sur trois leviers à sa disposition : la réduction des coûts (suppression de 13 000 postes en 1987), augmentation massive des tarifs sur les voyageurs « captifs » (plus de 20%), attraction d'une nouvelle clientèle : train charter, tarif longue distance.

La suppression de 13 000 emplois, cela veut dire moins de personnel dans les gares, des guichets encombrés, des renseignements impossibles à obtenir, une sécurité de moins en moins assurée, des gares vides où seuls resteront des distributeurs automatiques. L'augmentation des tarifs sur les voyageurs « captifs », c'est un accroissement du chômage dans des régions déjà fortement touchées par ce fléau, un appauvrissement des plus défavorisés, une inégalité accentuée entre bas salaires et privilégiés.

L'attraction d'une nouvelle clientèle, cela signifie que ceux qui réservent leurs déplacements à leurs loisirs payent moins (Paris-Lyon : - 13%, Lille-Lyon : - 9,4%). Le déficit de la S.N.C.F. se situe aux alentours de 14 milliards de francs, dont 10 milliards viennent des charges financières (dues aux emprunts financiers). Pour un service public d'une telle ampleur, cela n'a rien d'excessif, surtout qu'à y regarder de plus près on s'aperçoit, par exemple, que la S.N.C.F. assure seule la charge de son infrastructure.

Le capital de la S.N.C.F. est resté bloqué à sa valeur initiale de 1937 (14,2 millions de francs) jusqu'en 1983. Ce n'est pas avec les petites augmentations récentes que la S.N.C.F. peut financer ses investissements. Même dans une optique capitaliste, on ne peut que constater que la S.N.C.F. a toujours été un instrument entre les mains des différents gouvernements sans jamais avoir d'autonomie financière.

Les cheminots avaient prévu : le libéralisme allait faire souffrir la notion de service public. Avec les dernières augmentations, le prix de l'abonnement, par exemple, sur Paris/Château-Thierry représente 18 % du salaire d'un smicard. Des associations se sont créées et ont lutté : manifestations, blocages de trains, interpellations d'élus ont eu lieu.

De petites victoires ont été acquises. Ainsi l'augmentation de 11%, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1987, du ticket d'abonnement donnant droit aux réductions est différée d'un an pour les anciens abonnés. En face des attaques que subit le service public, les intérêts des usagers et des cheminots convergent. Le gouvernement essayant, pour faire ses sales besognes, de dresser les usagers contre les cheminots, il est temps qu'ensemble nous arrivions à imposer notre conception du service public.



JEAN

### CRIMES RACISTES

## Méfiance !

**N**OUS avons eu l'occasion de parler de l'assassinat d'Abdel le 5 décembre 1986 à Pantin. Il était un de ces nombreux jeunes issus de l'immigration, sans histoires et comme beaucoup de jeunes vivant de petits boulots, par nécessité. A l'époque, on avait beaucoup parlé des circonstances de sa mort. Un inspecteur, ivre, avait dégainé son arme de service et avait froidement abattu Abdel. Ce dernier s'était interposé entre deux personnes qui se battaient et voulait les séparer. Vous connaissez le triste sort qui lui fut réservé.

Cette histoire se déroula le jour de la mort de Malik Ousseki et un black-out total eut lieu pendant deux jours, pour éviter un éventuel débordement le lendemain. Il fallut attendre le lundi matin pour apprendre sa mort, par une presse qui sans trop ruer dans les brancards n'admettait pas d'avoir été laissée dans l'ignorance. Cela ne l'empêcha nullement par la suite de ne couvrir cette affaire que de très loin et de ne pratiquement pas parler de la restitution qui eu lieu en avril. Pourtant le comité de soutien qui s'était mis en place sur les 4 000 à la Courneuve avait appelé à un rassemblement lors de cette restitution.

Aujourd'hui, on vient d'apprendre que l'assassin d'Abdel vient d'être écopé et inculpé d'homicide volontaire. Il a fallu pratiquement près de sept mois pour que l'on se décide à enfermer un homme pour meurtre. Habituellement la justice est plus rapide, surtout si l'inculpé est étranger.

Pendant ces sept mois la famille d'Abdel s'est battue pour que toute la vérité soit faite sur les circonstances du drame et surtout que l'inspecteur soit emprisonné. Un homme est derrière les barreaux et toutes les personnes qui ont soutenu la famille attendent un jugement exemplaire ou tout au moins à la hauteur du drame.

Quel pourra être ce jugement si on constate que Toufik Ouannés, pour des malheureux pétards, fut tué et que son assassin eut cinq ans de prison dont deux avec sursis. Un travailleur étranger, qui tua son patron d'un coup de poing, eut pour sa part douze ans ferme. Il n'est pas de notre propos de demander la taule pour tous ces hommes. Il n'y a pas de bon ou de mauvais assassin, sauf pour la justice française. Elle n'est le reflet que des luttes de classes et surtout d'un fonctionnement social où l'Etat est omniprésent.

Il ne s'agit pas de se défilier mais de constater que, face à certaines situations inégalitaires, et le traitement judiciaire réservé aux étrangers en est une, nous ne pouvons demander ni la peine capitale, ni l'enfermement à vie, ni une peine de taule. Nous devons nous battre pour une société autre et chercher à ce que tous les taulards, en préventive ou non, puissent vivre dans un autre univers que celui des quatre murs de la prison.

On pourra nous reprocher cette position, mais notre combat n'est jamais sans contradiction et il s'agit lors de chacune de nos interventions de cerner les limites de nos actes au regard d'une société sans flics, sans prison et sans Etat.

Imbra CELSART



### PRISON

## Négocier la liberté ?

**S**I Chalandon reste fidèle à lui-même et à ses absurdes principes, sauf décision démagogique, le 14 juillet de cette année 1987 ne verra pas son lot d'amnisties. Les prisons ne seront pas désengorgées et les détenus de se serrer à 3, 4, voire 6 en cellules de maisons d'arrêt, à 2 ou 3 en cellules de centres de détention (1). Si chacun d'entre nous a entendu parler de la surpopulation pénale, qui sait réellement ce que peut signifier tenter de survivre dans les taules aujourd'hui ?

Partir pour dix ou vingt ans, à perpète, c'est le grillage comme seul horizon, c'est un codétenu comme seul compagnon, que l'on a pas choisi, avec qui il faudra manger, dormir... mais aussi satisfaire ses besoins les plus intimes. C'est être constamment humilié dans son corps (deux douches par semaine, touilles à corps à chaque mouvement dans la taule, ceinture aux portes...). C'est être épié, censuré, dans sa vie privée ou plutôt ce qu'il en reste au fil des années. C'est survivre avec la rage au ventre de purger une peine toujours jugée disproportionnée (comment répondre de ses actes dix ou vingt ans plus tard ?).

Accepter sans mot dire, c'est peut-être se voir octroyer une permission de sortie à mi-peine, aux deux tiers une liberté conditionnelle. Mais pas toujours et même de moins en moins, la loi de septembre 1986 venant verrouiller toutes les issues négociables avec le juge d'application des peines.

### Lutter en prison

Pas étonnant dans ces conditions si un vent de révolte souffle sur les centres de détention cet été. Ici, on observe un refus de plateau pour protester contre les « doublettes » en cellule ou contre l'utilisation des locaux destinés aux activités culturelles pour y enfermer toujours plus de gars. Là, on refuse de remonter de promenade, comme seul moyen de, peut-être, négocier une permission, une conditionnelle ou un rapprochement familial avec un procureur. Souvent on discute en promenade, dans tous les lieux collectifs, sur une plate-forme revendicative, un manifeste. Il s'agit d'exprimer un ras le bol, de poser comme exigence incontournable ce besoin légitime de sortir, de s'en sortir !



d'application des peines, jamais acquis d'office et sans cesse rogné... détournement des revendications pour toujours plus de contrôle de la population pénale.

L'arbitraire contourne habilement et pour les moins dociles tous les « acquis » des luttes. En faisant desdits délinquants et taulards les boucs émissaires de la politique sécuritaire, le pouvoir a par là même bâillonné tous ceux qui, à l'extérieur, tentaient en écho aux luttes de l'intérieur d'imposer « toujours moins de prison ».

### La prison assassine

Les détenu(e)s savent l'impossible prison, son impossible réforme... Depuis 1974, combien d'escarmouches, combien de morts pour l'ouverture du monde carcéral sur l'extérieur ? Si la consommation, la communication et la culture ont fait leur entrée en prison, c'est comme autant d'inhibitions de la révolte !

Pourtant, périodiquement l'insupportable éclate. En mai 1985 des détenus sont montés sur les toits avec un mot d'ordre : « liberté », une hargne exprimée contre le « justice assassine ». Mais tant que nous, dehors, ne savons pas l'illégitimité de la prison, que nous ne savons pas imposer le refus d'une telle punition, quel peut être le rapport de forces de ceux qui, dedans, ne peuvent accepter l'inacceptable mais aussi ne peuvent, sans lien avec l'extérieur, dépasser le stade du complot comme toute organisation et l'explosion de la haine comme seul moyen de pression ?

La prison c'est dehors, dans nos têtes. Nous nous laissons enfermer dans l'acceptation de la logique du « tout carcéral », les prisons naissent comme des champignons et les détenus d'être enfermés pour toujours plus de temps, sans espoir de sortie...

Combien de grèves de la faim, de passages à tabac, de mutilations, de morts faudra-t-il encore pour qu'enfin soient reconnues l'absurdité et l'inefficacité de la prison ? Quoi qu'il en soit, les taules craquent et craqueront jusqu'à exploser. Quel courant d'opinion peut se construire aujourd'hui pour qu'un tel mouvement ne soit pas vain, que son expression ne soit plus empreinte de tant de désespoir et d'impuissance ?

Questions qui nous concernent tous, car à travers elles il s'agit de préserver nos espaces de liberté, de renforcer la révolte et les pratiques qui mettent en échec le modèle de société que nous vivons et dont nous avons suffisamment fait les frais. Tenter d'y répondre c'est d'abord communiquer, échanger, intra/extra-muros (se donner les moyens de détourner la censure, diffuser et alimenter la réflexion de ceux qui vivent la prison). Mais surtout, à travers une telle communication, il s'agit de faire vivre et légitimer une communauté d'intérêts, une communauté où tous nous serions capables de nous réapproprier un pouvoir sur nos propres vies. C'est dans ce sens qu'Otages existe.

« OTAGES »

(1) Le code de procédure pénale stipule que tout condamné peut et doit être, en règle générale, seul en cellule. Pour tout contact : « Otages », B.P. 37, 59651 Villeneuve-d'Ascq cedex. Les intertitres sont de la rédaction du Monde libertaire (N.d.R.).